


PROJET SITWA
RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS DE GESTION DES EAUX TRANSFRONTALIERES EN AFRIQUE

SERVICES DE CONSULTATION POUR EVALUER LES BESOINS ET ELABORER UN PLAN D'ACTION POUR LES SERVICES DE SOUTIEN DU PROJET SITWA/RAOB EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DANS LES ORGANISMES DE BASSINS AFRICAINS



PLAN D'ACTION DU ROAB SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES.....	4
LISTE DES TABLEAUX	5
REMERCIEMENTS	6
RESUME	7
1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA CONSULTATION	12
1.1 Contexte et objectifs du RAOB.....	12
1.2 Objectifs et différentes phases du projet SITWA	13
1.3 Objectifs de la présente consultation	13
2. PRINCIPALES CONCLUSIONS DE LA CONSULTATION	14
2.1 Changement climatique, eau et développement en Afrique	14
2.1.1 Situation actuelle et tendances futures.....	14
2.1.2 Sécurité de l'eau et développement résilient au changement climatique	15
2.2 Organismes de bassins fluviaux africains : Analyse de situation	17
2.2.1 Description des bassins fluviaux et lacustres africains	17
2.2.2 Analyse des initiatives d'adaptation au changement climatique en cours dans les bassins	18
2.2.3 Lacunes et besoins	19
2.3 Analyse de l'engagement des acteurs dans la gestion des bassins fluviaux et sur les questions relatives au changement climatique et au développement en Afrique.....	22
2.3.1 Organismes donateurs internationaux	22
2.3.2 Organismes et programmes africains opérant dans les secteurs de l'eau et du développement	22
2.3.3 WATERNET / CapNet / Nile IWRM-Net.....	26
3. DOMAINES PRIORITAIRES IDENTIFIES QUE LES SERVICES DE SOUTIEN DU RAOB DOIVENT ABORDER	27
3.1 Introduction	27
3.2 Présentation des domaines prioritaires identifiés concernant les services du RAOB	27
3.3 Présentation des services de soutien spécifiques du RAOB	31
4. PLAN D'ACTION : LISTE DETAILLÉE DES ACTIVITÉS ET DU BUDGET.....	38
5. RECOMMANDATIONS.....	45
6. CONCLUSIONS.....	46
ANNEXE A : Plan de travail détaillé fondé sur les résultats, budget synthétique et calendrier pour 2015-2019.....	47
ANNEXE B : Liste des documents consultés	49
ANNEXE C : Liste des personnes consultées.....	50
ANNEXE D : Rôles et activités relatifs aux services prioritaires du RAOB mieux définis.....	51

ACRONYMES

AMCOW	Conseil des ministres africains sur l'eau
BAD	Banque africaine de développement
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
CBLV	Commission du bassin du lac Victoria
CCNUCC	Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique
CDP	Comité directeur du projet
CE	Commission européenne
CEPGL	Communauté Economique des Pays des Grand Lacs
CER	Communauté économique régionale
DFID	Département du développement international
EDPRS	Stratégie de développement économique et de réduction de la pauvreté
EGP	Équipe de gestion de projet
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
GdR	Gouvernement du Rwanda
GIEC	Groupe intergouvernemental d'experts sur les changements climatiques
GIRE	Gestion intégrée des ressources en eau
GIZ	Société allemande pour la coopération internationale
GRE	Gestion des ressources en eau
GWP	Partenariat mondial de l'eau
IBN	Initiative du Bassin du Nil
IJACC	Initiative de la jeunesse africaine sur le changement climatique
IWMI	Institut international de gestion des ressources en eau
JVE	Jeunes Volontaires pour l'Environnement
NELSAP	Programme d'action subsidiaire des lacs équatoriaux du Nil
OBF	Organismes de bassins fluviaux
OMVS	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal
ONG	Organisations non-gouvernementales
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
ORASECOM	Commission du fleuve Orange-Senqu
PAA	Programme d'adaptation en Afrique
PACJA	Alliance panafricaine pour la justice climatique
PANA	Programmes d'action nationaux d'adaptation au changement climatique
PGELV	Projet de gestion environnementale du lac Victoria
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
RAOB	Réseau africain des organismes de bassins
RCD	Réseau Climat & Développement (Climate & Development Network)

SITWA	Renforcement des institutions de gestion des eaux transfrontalières en Afrique
TUNZAFRICA	Plateforme de la jeunesse africaine
UA	Union africaine
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
WACDEP	Programme Eau, Climat et Développement
WWF	Fonds mondial pour la nature

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Choix prioritaire des services d'adaptation au changement climatique du RAOB.....	10
Tableau 2 : Description des principaux bassins fluviaux/lacustres africains.....	17
Tableau 3 : Types d'activités relatives à l'eau et au changement climatique mises en œuvre.....	18
Tableau 4 : Lacunes et besoins relatifs au CC identifiés dans les bassins fluviaux/lacustres africains.....	19
Tableau 5 : Services de soutien du RAOB.....	32
Tableau 6 : Plan d'action et estimations des coûts par activité.....	38

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier le Partenariat mondial de l'eau (GWP) et le Réseau africain des organismes de bassin (RAOB) pour leur gestion et leur mise en œuvre du projet SITWA (Renforcement des institutions de gestion des eaux transfrontalières en Afrique) qui nous a permis d'étudier l'adaptation au changement climatique dans les organismes de bassins fluviaux (OBF).

Nous souhaiterions également remercier les représentants des OBF/L et des CER en Afrique pour le soutien qu'ils nous ont apporté ainsi que le personnel du RAOB, du GWPO et de l'AMCOW qui a contribué à cette étude en partageant les informations. En outre, nous tenons à adresser nos vifs remerciements aux personnes ayant participé aux ateliers de consultation qui se sont tenus à Kigali en juillet 2014 et à Kampala en septembre 2014 et ayant tenu des discussions constructives ainsi qu'aux nombreuses personnes ayant répondu à notre appel pour partager les informations par le biais de consultations électroniques.

RESUME

Le RAOB est un réseau qui vise à promouvoir la gestion des ressources en eau dans les fleuves, les bassins et les aquifères en Afrique. En tant que sous-comité de l'AMCOW (Conseil des ministres africains sur l'eau), il occupe une place singulière en termes d'eau et de développement en Afrique. En établissant un lien entre l'AMCOW, qui jouit d'un pouvoir politique important, et les nombreux OBF du continent, il peut mobiliser le soutien politique nécessaire pour les activités de développement clés. En dépit de l'ampleur des difficultés, de grandes opportunités existent.

L'objectif de cette consultation consiste à contribuer à l'élaboration d'un programme à long-terme pour le RAOB en mettant l'accent sur la situation actuelle et sur les besoins des OBF en termes d'adaptation au changement climatique. Un ensemble d'actions et de services prioritaires identifiés ainsi qu'un programme et un budget détaillés sur 5 ans constituent les principaux résultats de la consultation. D'autres consultations portent sur la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et sur les investissements en matière d'infrastructures.

Les informations contextuelles nécessaires au développement de ces services ont été recueillies durant l'atelier de Kigali, auquel environ 25 représentants d'OBF africains ont participé, à travers des échanges approfondis avec le personnel des OBF via email et Skype et par la lecture et l'analyse de divers documents et rapports.

Tous les services présentés tiennent compte des lacunes et des besoins spécifiques mentionnés par les OBF. Même si certains services ont été élaborés à partir d'une analyse globale des lacunes et des besoins énoncés, ceux-ci sont tous liés aux déclarations originales faites par les OBF. Il importe également de noter que la variabilité du climat constitue un enjeu fondamental en matière de gestion des ressources en eau et qu'elle constitue à ce titre un élément essentiel de la GIRE. Nous aurions également pu appeler les services présentés dans ce rapport les « services de GIRE ».

Le changement climatique en Afrique ne constitue plus un simple phénomène qui ne se produira que dans les années à venir ; il se produit déjà. Toutefois, les effets qu'il produit sur l'environnement et sur la société ne sont pas uniques ; ils sont nombreux, complexes et difficiles à prévoir. Même si dans certaines régions le changement climatique peut effectivement améliorer les conditions de vie des populations, la plupart des études indiquent que dans de nombreuses régions d'Afrique subsaharienne le changement climatique engendra des difficultés et aggravera la pauvreté en affectant les ressources naturelles et les secteurs de développement comme l'agriculture et l'énergie. En fin de compte, l'effet final sur les individus dépend des liens étroits et complexes existants entre le changement climatique, l'exposition et la vulnérabilité. Les personnes pauvres, qui dépendent de l'agriculture dans des régions arides, sont potentiellement plus vulnérables au changement climatique que la classe moyenne urbaine.

Tandis que la GIRE constitue l'« outil » ou l'« approche » permettant de lutter contre le changement climatique dans le secteur de l'eau, la sécurité de l'eau constitue l'objectif à atteindre. Celle-ci est généralement définie comme la disponibilité de l'eau en quantité et de qualité acceptables pour la santé, les moyens de subsistance, les écosystèmes et la production associée à un niveau acceptable de risques liés à l'eau pour la population, l'environnement et les économies. Le développement résilient au changement climatique constitue un élément essentiel de la sécurité de l'eau. Le terme implique que l'adaptation au changement climatique ne doit pas être considérée comme un processus distinct mais comme un processus continu et intégré qui tient compte des risques climatiques actuels et futurs.

En pratique, cela implique qu'il faut toujours inclure la dimension climatique dans la planification et dans le développement ; non seulement dans la manière de concevoir un nouveau pont traversant un fleuve, mais aussi par exemple dans la planification de nouveaux établissements urbains, dans l'élaboration d'un programme scolaire et dans l'analyse de la manière dont les emplois et la croissance seront générés. En d'autres termes, la sécurité de l'eau devrait non seulement figurer dans l'agenda

environnemental mais aussi dans les agendas nationaux relatifs au développement, à la croissance et à la sécurité. Les questions relatives à l'« eau » devraient probablement être gérées par le ministère des Finances plutôt que par des ministères de tutelle comme le ministère des Ressources hydriques ou de l'Agriculture. Il est de la plus haute importance que tous les investissements soient des investissements dits « sans regret/à faibles regrets », c.-à-d. des investissements qui ont de fortes chances de succès en dépit d'incertitudes diverses et variées en termes de changement climatique ou d'autres facteurs futurs. Ceux-ci doivent fournir de bons rendements quelles que soient les conditions climatiques futures.

Les résultats de la présente étude ont montré que de nombreux projets/initiatives d'adaptation au changement climatique existent déjà sur le terrain. La plupart de ces projets ou initiatives visent à améliorer la gestion des ressources en eau et à réduire la vulnérabilité des populations qui sont affectées par les impacts du changement climatique. Toutefois, il apparaît également que davantage doit être fait. Le RAOB a assurément un rôle à jouer pour soutenir les OBF africains au moyen de services pertinents, bien conçus et demandés.

Dans nos travaux, nous avons tenté de rester dans le cadre de nos termes de référence, c.-à-d. développer des services du RAOB mettant spécifiquement l'accent sur l'adaptation au changement climatique. Dans certains cas, ceux-ci peuvent toutefois être des services de GIRE plus généraux, ce que nous déplorons, mais il s'agit simplement d'une complémentarité dans l'ensemble de services de GIRE.

En dispensant des services d'adaptation au changement climatique, le RAOB agira essentiellement en tant que facilitateur, coordinateur, initiateur et promoteur de la qualité ; nous ne prévoyons pas que le RAOB fournisse une assistance technique professionnelle. Cela étant, tous les services énumérés nécessitent du personnel très compétent dans des domaines tel que le développement, les négociations, la gestion des ressources en eau et la gestion de projet.

Voici en résumé les 6 types de services prioritaires (volets) axés sur l'adaptation au changement climatique :

- **Volet 1** : Faciliter le soutien politique pour la coopération dans le domaine des eaux transfrontalières. Ce service correspond à une forte demande de la part de nombreux OBF, à savoir obtenir davantage de soutien politique concernant la coopération transfrontalière. Il est lié à la place singulière qu'occupe le RAOB entre l'AMCOW et les OBF, place qui offre de nombreuses opportunités à explorer.
- **Volet 2** : Renforcer les capacités des OBF, de leurs partenaires nationaux et des décideurs de haut rang dans les domaines de la sécurité de l'eau et du développement résilient au changement climatique. Il existe une forte demande de la part de nombreux OBF sur ce thème, reflétée dans notre rapport par de nombreuses formes de renforcement des capacités et de nombreux axes thématiques.
- **Volet 3** : Assistance technique. Pour ce type de service, le RAOB ne va pas fournir une assistance technique mais faciliter l'assistance technique. Dans ce cas, la facilitation implique par exemple de fournir une assistance pour élaborer des TdR et des contrats, identifier les bons consultants/partenaires, entreprendre des activités de suivi et trouver des financements. Nombre de services spécifiques, qui sont demandés par de nombreux OBF, figurent dans ce volet.
- **Volet 4** : Faciliter le financement du développement résilient au changement climatique Il s'agit d'un service que le RAOB peut fournir aux OBF et qui est également très demandé. Différentes formes peuvent être envisagées, par exemple renforcer les capacités générales en matière de développement de projets susceptibles d'être financés, fournir une assistance technique pour ce faire dans des cas spécifiques et permettre l'autofinancement.
- **Volet 5** : Établir une liste de consultants/experts en climatologie expérimentés. L'identification des professionnels compétents et expérimentés provenant d'un pays ou d'une région donnés constitue un problème commun à de nombreuses initiatives. Trop souvent, le fait de ne pas trouver d'expert local oblige à embaucher un expert étranger. Il existe une forte demande pour

la création d'une liste basée sur internet répertoriant ces professionnels, liste dont la qualité serait contrôlée et qui serait constamment mise à jour. Cela ouvre également la voie à une collaboration avec, par exemple, CapNet et WaterNet.

- **Volet 6 :** Promouvoir l'excellence dans l'adaptation au changement climatique et dans les travaux transfrontaliers. Il s'agit d'un type de service tourné vers l'avenir dont l'objectif consiste à promouvoir un travail de bonne qualité au sein de tous les OBF. Il vise à intégrer le travail des OBF, à récompenser l'excellence et à contribuer à la résolution des problèmes.

Un certain nombre de services spécifiques a été développé dans tous les types de services mentionnés ci-dessus. Ceux-ci sont nombreux et certains sont plus importants que d'autres à ce stade de développement du RAOB.

Le plan d'action quinquennal d'actions concrètes (services) est présenté dans le chapitre 4 qui présente l'intégralité des services ainsi que le coût total (frais + dépenses) de chaque service. Une feuille Excel disponible présente la base et les hypothèses pour chaque coût. Le plan d'action contient au total 6 types de services prioritaires, 37 services spécifiques et environ 160 activités. Chaque activité est budgétisée (même si nombre d'entre elles ont une portée générique). Toutefois, on ne connaît que peu de chose sur la façon de dispenser ces services et sur la capacité qu'ont le RAOB et les OBF à les organiser et à les mettre en pratique ; dès lors, leurs coûts ne sont indiqués qu'à titre indicatif. En outre, tous les services proposés sont budgétisés pour être mis en œuvre dans 1 bassin, dans 3 bassins ou à travers toute l'Afrique. Les budgets liés reflètent ces différents niveaux d'activité.

Des informations supplémentaires pour chaque volet sont fournies ci-dessous.

- **Volet 1 :** Faciliter le soutien politique pour la coopération dans le domaine des eaux transfrontalières. 7 services spécifiques pour un coût total estimé à 1 094 000 €.
- **Volet 2 :** Renforcer les capacités des OBF, de leurs partenaires nationaux et des décideurs de haut rang 15 services spécifiques pour un coût total estimé à 7 087 000 € (1 bassin à tous les bassins).
- **Volet 3 :** Assistance technique. 4 services spécifiques pour un coût total estimé à 1 770 300 € (pour 1 bassin seulement).
- **Volet 4 :** Faciliter le financement du développement résilient au changement climatique. 3 services spécifiques pour un coût total estimé à 316 300 €.
- **Volet 5 :** Établir une liste de consultants/experts en climatologie expérimentés. 3 services spécifiques pour un coût total estimé à 105 000 €.
- **Volet 6 :** Promouvoir l'excellence dans l'adaptation au changement climatique et dans les travaux transfrontaliers. 4 services spécifiques pour un coût total estimé à 1 494 000 €.

Le coût total, qui tient compte des hypothèses mentionnées ci-dessus sur le nombre d'OBF/bassins visés, est estimé à **11 866 600 €**.

Il est important de noter la manière dont le coût lié au renforcement des capacités et à l'assistance technique pour mettre en place (i) un système de collecte de données, (ii) la modélisation hydrologique et (iii) des systèmes d'alerte précoce fonctionnels, a été établi. Il s'agit de systèmes très complexes et onéreux visant à former le personnel à la gestion, au maniement et à l'entretien du matériel. Le budget porte sur la formation et le matériel pour un bassin (OBF), mais pour les 3 sujets.

Les services spécifiques figurent dans l'annexe A par ordre de priorité. Il est proposé que certains seront rapidement mis en œuvre (2015-2016) tandis que d'autres le seront ultérieurement au cours de la période du programme (2017-2019). Toutefois, l'équipe de consultant ne connaît pas les facteurs qui, au final, détermineront les priorités.

Voici certains des services fréquemment demandés par les OBF : (i); soutien politique concernant la coopération transfrontalière et agissant sur l'adaptation au changement climatique ; (ii) créer des synergies entre les initiatives nationales et régionales ; (iii) élaborer davantage de politiques et augmenter le nombre de prises de décisions pour l'intégration des questions relatives à l'eau dans la planification sectorielle ; (iv) collecte de données ; (v) assistance pour obtenir des financements ; et (vi) renforcement des capacités et développement institutionnel. Les services liés à ces demandes ont été placés sur la liste des actions prioritaires.

Le tableau 1, qui comporte les services devant démarrer tôt (2015-2016), évoque le contenu de la première série des services d'adaptation au changement climatique du RAOB. Le budget total s'élèverait alors à environ 1 714 100 €.

Tableau 1 : Choix prioritaire des services d'adaptation au changement climatique du RAOB

#	Domaine	Résultats	Période					Institution principale	Budget total sur 5 ans
			15	16	17	18	19		
1.1.4	Volonté politique	Des responsables politiques de 3 bassins sensibilisés aux questions relatives à l'adaptation au changement climatique						RAOB	123000
2.1.1	Renf. des Capacités	Personnel & partenaires des OBF de 3 bassins formés aux systèmes de collecte de données						Partenaire - OBF	1178000
3.1	Assistance technique	1 bassin équipé d'un système de collecte de données						Partenaire - OBF	553400
4.1	Financement	Un système permettant de fournir des informations sur les possibilités de financements est élaboré et disponible						RAOB	66000
4.3	Financement	10 OBF & 30 membres du personnel formés à la rédaction de propositions susceptibles d'être financées.						RAOB	115200
4.4	Financement	Le RAOB a la capacité de fournir une AT aux OBF pour les aider à rédiger des projets susceptibles d'être financés.						RAOB	45600

Les messages et les recommandations clés reposent sur les conclusions établies au cours de cette mission mais également, dans une moindre mesure, sur l'« expérience générale en matière de GIRE ». Ceux-ci peuvent très vraisemblablement être combinés avec ceux formulés dans les travaux sur la GIRE.

Messages et les recommandations clés (sans ordre de priorité) :

1. La sécurité de l'eau et le développement résilient au changement climatique doivent sortir du « domaine de l'environnement » et figurer dans les grandes politiques du ministère des Finances et de la Présidence (et niveaux similaires). Il est nécessaire de redéfinir l'eau ; ne plus la considérer comme résultant d'autres processus mais comme devenant un accélérateur de l'évolution de la société.

2. Les OBF doivent acquérir leur propre capacité d'analyser le changement climatique et ses effets sur leur bassin en termes de ruissellement, de risque d'inondations/sécheresses, de partage de l'eau et des avantages, de qualité de l'eau et bien plus encore.
3. Le changement climatique fait partie intégrante de la gestion saine et à long terme de l'eau (la GIRE) ; il ne peut pas être traité séparément des autres thématiques.
4. Bien que les bassins soient tous différents, les OBF doivent fournir les mêmes types de services. Concevoir un système d'étalonnage des OBF faciliterait les comparaisons, permettrait d'apprendre les uns des autres et favoriserait les améliorations.
5. L'étroite collaboration entre le RAOB et l'AMCOW constitue un atout pour les OBF africains. Dans la mesure du possible, celle-ci devrait être utilisée afin d'apporter un soutien politique à la coopération transfrontalière, d'intégrer les institutions et les politiques et de reconnaître le rôle de l'eau dans la société.
6. Il est nécessaire d'intégrer les institutions transfrontalières et nationales ainsi que leurs stratégies, leurs politiques et leurs programmes. Il arrive en effet qu'elles ne soient pas en relation les unes avec les autres bien qu'elles travaillent sur des problématiques similaires.
7. Des financements sont disponibles pour soutenir des programmes d'adaptation au changement climatique bien conçus. Toutefois, la capacité de recherche et de rédaction de propositions de projet fortes et susceptibles d'être financées fait parfois défaut ; ainsi, les OBF demandent souvent à acquérir cette capacité.
8. Certains des OBF les plus matures disposent de solides connaissances et expériences dans ce domaine ; celles-ci devraient dès lors être utilisées pour soutenir les OBF les moins expérimentés et les plus récents.

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

1.1 Contexte et objectifs du RAOB

Le continent africain est le continent qui dispose du plus grand nombre de bassins fluviaux transfrontaliers ; ceux-ci couvrent dans l'ensemble 64 % de la surface de l'Afrique et contiennent plus de 93 % de ses ressources en eaux de surface. C'est pourquoi, suite à l'adoption de la « Vision africaine de l'eau pour 2025 », l'Union africaine a appelé en 2000 à la création d'une « Fédération des organismes de bassins fluviaux et lacustres en Afrique » afin de développer et d'adopter une approche commune en matière de gestion des eaux transfrontalières. En réponse à cet appel, le Conseil des ministres africains sur l'eau (AMCOW) a créé en 2006 le « Comité Tekateka » qui recommandait l'adoption du Réseau africain des organismes de bassins (RAOB) déjà existant (depuis 2002) pour fournir cette plateforme commune.

En 2007, les statuts du RAOB ont été révisés et le RAOB a été désigné comme sous-comité de l'AMCOW pour les questions relatives à la GRET.

Conformément à l'article 2 des statuts de 2007 du RAOB, le réseau vise à promouvoir, en tant qu'outil essentiel pour le développement durable, la gestion intégrée des ressources en eau dans les bassins fluviaux et lacustres et les aquifères. À cette fin, le Réseau africain des organismes de bassins s'efforce :

- de développer la coopération entre les organes en charge de la gestion intégrée des ressources en eau et de promouvoir l'échange d'expériences et d'expertises ;
- de participer activement à l'élaboration de politiques et à leur mise en œuvre, d'apporter l'expérience de la pratique et d'effectuer des diagnostics et des évaluations visant à harmoniser les politiques, les stratégies et les pratiques au niveau national ainsi qu'au niveau des bassins et des sous-bassins ;
- de promouvoir et de renforcer les organisations existantes et d'encourager la création de nouveaux organismes de bassins ;
- de faciliter le développement d'outils appropriés pour la gestion institutionnelle et financière, des connaissances et du suivi relatifs aux ressources en eau, de bases de données organisationnelles sur la préparation conjointe de plans directeurs et de plans d'action à moyen et long termes ;
- de renforcer et de mettre en réseau les centres de documentation ainsi que les informations existantes entre les organisations membres en vue de produire, d'échanger, de synthétiser et de diffuser les connaissances et l'expertise en GIRE, en collaboration et avec l'appui des partenaires régionaux et internationaux, et de créer de nouveaux systèmes d'information pour les organisations qui en sont dépourvues ;
- de développer l'information et de former les responsables et les agents des bassins et des États intervenant dans le domaine de l'eau, d'encourager l'éducation des populations sur ces questions, de mener des études et d'élaborer des documents pédagogiques ;
- de promouvoir les principes de la GIRE dans les programmes de coopération internationale ;
- d'évaluer les actions entreprises par les organisations membres et de diffuser les résultats ;
- d'organiser des activités d'intérêt régional au niveau des membres et d'appuyer leurs actions, notamment la recherche de financements, et ;
- de soutenir le Conseil des ministres africains sur l'eau (AMCOW), de répondre à ses demandes spécifiques sur la gestion des bassins fluviaux et de mettre en œuvre son approche dans ce domaine.

C'est dans ce contexte que la Commission européenne (CE) a décidé de financer un projet de trois ans visant à renforcer la coopération régionale pour la gestion durable des ressources en eau transfrontalières en Afrique à travers le renforcement programmatique et institutionnel du RAOB et l'amélioration de la

gouvernance de l'eau pour la gestion des ressources en eau transfrontalières en Afrique dans le cadre de la plateforme du RAOB.

Le projet SITWA (Renforcement des Institutions de Gestion des Eaux Transfrontalières en Afrique) est mis en œuvre par l'Organisation du partenariat mondial pour l'Eau (GWPO) en partenariat avec le Secrétariat technique du RAOB qui est actuellement hébergé par l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS).

Le GWPO et le RAOB ont établi un Comité directeur de projet (CDP) conjoint et une équipe de gestion de projet (PMT) a été mise en place au Secrétariat technique du RAOB à Dakar (Sénégal).

1.2 Objectifs et différentes phases du projet SITWA

L'objectif général du projet SITWA consiste à renforcer la coopération régionale aux niveaux politique, économique et des parties prenantes pour la gestion durable des ressources en eaux transfrontalières en Afrique et ainsi contribuer à la paix, à la sécurité, à la stabilité et à la réduction de la pauvreté en s'appuyant sur les savoirs africains.

Les objectifs spécifiques du projet SITWA sont les suivants :

- Transformer le RAOB en une organisation durable et influente pour qu'il devienne un pilier de l'Union africaine (UA) et de l'AMCOW et soutienne le développement des organismes de bassins fluviaux et lacustres en tant que catalyseurs du développement politique et institutionnel, de la gestion des connaissances et des informations et du développement des capacités en matière de gestion et de développement des eaux transfrontalières.
- Fournir une assistance technique aux OBF (à travers les CER et leurs États membres respectifs) pour élaborer des stratégies et des plans de gestion intégrée des ressources en eau (qui abordent notamment la vulnérabilité aux inondations et à la sécheresse, les questions prioritaires pour le développement à court et à long termes, les analyses sur la quantité d'eau et les objectifs sur la qualité de l'eau, etc.) dans les bassins fluviaux dans lesquels ils ne sont pas encore élaborés et pour mettre en œuvre les plans dans lesquels ils existent..

Le projet comporte deux phases : une phase de démarrage et une phase de mise en œuvre. La phase de démarrage a duré 12 mois, d'octobre 2012 à octobre 2013. Le rapport de démarrage, qui comporte des rapports thématiques individuels, constitue le principal résultat de la phase de démarrage. Cette phase de démarrage est suivie d'une phase de mise en œuvre d'une durée de trois ans (janvier 2014-décembre 2016).

1.3 Objectifs de la présente consultation

L'objectif de cette consultation consiste à contribuer à l'élaboration d'un programme à long-terme pour le RAOB mettant l'accent sur la situation actuelle et sur les besoins des OBF concernant les programmes relatifs à l'adaptation au changement climatique et au développement dans les OBF.

L'objectif consiste à identifier les actions prioritaires (services) et à présenter un programme et un budget quinquennaux détaillés, conformément au mandat du RAOB et aux objectifs du projet SITWA.

Nous avons également tenté de brièvement examiner les plans et les intentions de certains des principaux organismes donateurs en ce qui concerne leur soutien aux projets sur le climat, sur l'eau et sur le développement en Afrique. Cela pourrait en effet nous indiquer quels types de services pourraient bénéficier de soutien financier extérieur.

2. PRINCIPALES CONCLUSIONS DE LA CONSULTATION

2.1 Changement climatique, eau et développement en Afrique

2.1.1 Situation actuelle et tendances futures

En ce qui concerne l'Afrique, le changement climatique, l'eau et le développement sont des sujets de discussion étroitement liés. Il a été établi que le changement climatique aggravait la pauvreté dans les pays africains en affectant les ressources naturelles et les secteurs de développement comme, entre autres, l'agriculture et l'énergie (GIEC, 2014). Il a été prouvé que les sécheresses récurrentes en Afrique subsaharienne provoquées par la variabilité climatique avaient généré une baisse de la productivité agricole et ainsi des effets négatifs sur les PIB nationaux. En outre, les inondations qui se produisent dans diverses régions (côtières et à l'intérieur des terres) détruisent les infrastructures et les transports, d'où la perte de biens et de services, la contamination des ressources en eau et l'augmentation des risques de problèmes de santé, tout cela générant une baisse du PIB. Au Kenya, par exemple, les inondations de 1997-98 et les sécheresses de 1999-2000 ont provoqué respectivement une baisse de 11 % et de 16 % du PIB. De même, des modèles économiques sur la variabilité hydrologique montrent que les taux de croissance du PIB en Éthiopie baissent jusqu'à 38 % en raison de cette variabilité (AMCOW, 2011).

Outre la situation actuelle, les projections indiquent que le changement climatique continuera d'affecter les ressources en eau, l'agriculture et d'autres secteurs de développement. Dans son cinquième rapport récemment publié, le Groupe intergouvernemental d'experts sur les changements climatiques (GIEC) a détaillé les menaces que le changement climatique fait peser sur les secteurs susmentionnés. Voici des exemples de tendances prévues concernant les ressources en eau, les cultures et l'élevage de bétail en Afrique :

- Pour l'Afrique du Nord, il est estimé qu'en 2050 le changement climatique sera responsable de 22 % des futures pénuries d'eau dans la région ;
- Les recharges des nappes phréatiques de certaines régions d'Afrique qui reçoivent entre 200 et 500 mm de précipitation par an, notamment le Sahel, la Corne de l'Afrique et l'Afrique australe, vont vraisemblablement décroître en raison de sécheresses prolongées et de la variabilité des précipitations ;
- Les estimations des pertes de rendement d'ici le milieu de ce siècle varient entre 18 % en Afrique australe et 22 % dans l'ensemble de l'ASS, avec des pertes de rendement dépassant les 30 % en Afrique du Sud et au Zimbabwe ;
- Les simulations qui regroupent toutes les régions situées au sud du Sahara suggèrent que le changement climatique provoquera des effets très négatifs sur les principales cultures céréalières en Afrique, allant de 2 % pour le sorgho à 35 % pour le blé en 2050 ;
- En Afrique de l'Ouest, on estime que les hausses de températures supérieures à 2°C (par rapport aux températures de référence entre 1961-1990) contrecarreront les effets positifs sur les rendements du millet et du sorgho prédits dans les scénarios prévoyant une hausse des précipitations ;
- De nombreux pâturages étant sujets à la sécheresse en Afrique, la perte de bétail provoquée par des conditions de sécheresses prolongées constitue un risque critique. Les régions qui devraient s'assécher en raison du changement climatique, notamment l'Afrique du Nord et l'Afrique australe, sont au cœur des préoccupations. En raison du changement climatique, il est prévu que l'approvisionnement adéquat en eau pour les productions animales devienne de plus en plus difficile. Cela devrait causer une augmentation des coûts d'approvisionnement en eau pour le bétail ; et
- La production animale sera indirectement affectée par le manque d'eau à travers ses impacts

sur la production agricole et subséquemment sur la disponibilité des résidus de culture pour l'alimentation du bétail. Par exemple, on estime que la disponibilité de cannes de maïs par tête de bétail diminuera dans plusieurs pays d'Afrique de l'Est d'ici 2050.

En 2010, l'AMCOW a élaboré un cadre stratégique pour la sécurité de l'eau et le développement résilient au changement climatique en Afrique. Dans cette stratégie, l'AMCOW a appelé les pays africains à accroître la résilience au changement climatique à travers des investissements destinés à améliorer la gestion et les infrastructures afin de réduire ces effets négatifs sur le PIB. Voici certaines des lacunes qui ont été identifiées et qui doivent être comblées :

- Faible capacité d'adaptation des pays africains pour faire face aux effets de la variabilité ;
 - Faibles niveaux de résilience et dépendance à l'égard des secteurs sensibles au climat comme l'agriculture ;
 - Approvisionnement en eau peu fiable, ce qui produit un effet dissuasif sur les investissements dans les secteurs de l'industrie et des services ;
 - Investissements inadéquats dans la sécurité de l'eau ce qui provoque une gestion inadéquate des risques climatiques et de la variabilité hydrologique ;
 - Investissements insuffisants en actifs et en infrastructures mais également en politiques, en plans et en systèmes institutionnels pour améliorer la gestion intégrée des ressources en eau ;
 - Faible développement du potentiel hydroélectrique qui est actuellement d'environ 10 % ; et
 - Disparités de genre dans la gestion des ressources en eau ainsi que dans les programmes d'adaptation.
- En raison de cette situation actuelle et des tendances futures décrites dans les sections ci-dessus, il est très important que les organismes de bassins africains renforcent la résilience au changement climatique afin de s'adapter aux impacts futurs du changement climatique dans l'ensemble des régions et de les réduire. Voici les besoins identifiés dans le programme WCDEP :
- Investissements dans les domaines de la sécurité de l'eau et de l'assainissement pour accroître la croissance économique et le bien-être humain ;
 - Promotion d'une approche intégrée recoupant divers secteurs pour améliorer l'efficacité dans l'utilisation des ressources ;
 - Renforcer les cadres institutionnels existants pour la mise en œuvre de la GIRE ;
 - Conférer une dimension écologique au secteur de l'eau car la grande majorité de la population africaine est dépendante des ressources naturelles comme l'eau ; et
 - Comblar les disparités de genre et laisser les femmes jouer un rôle clé dans la gestion des ressources en eau et dans les activités de développement.

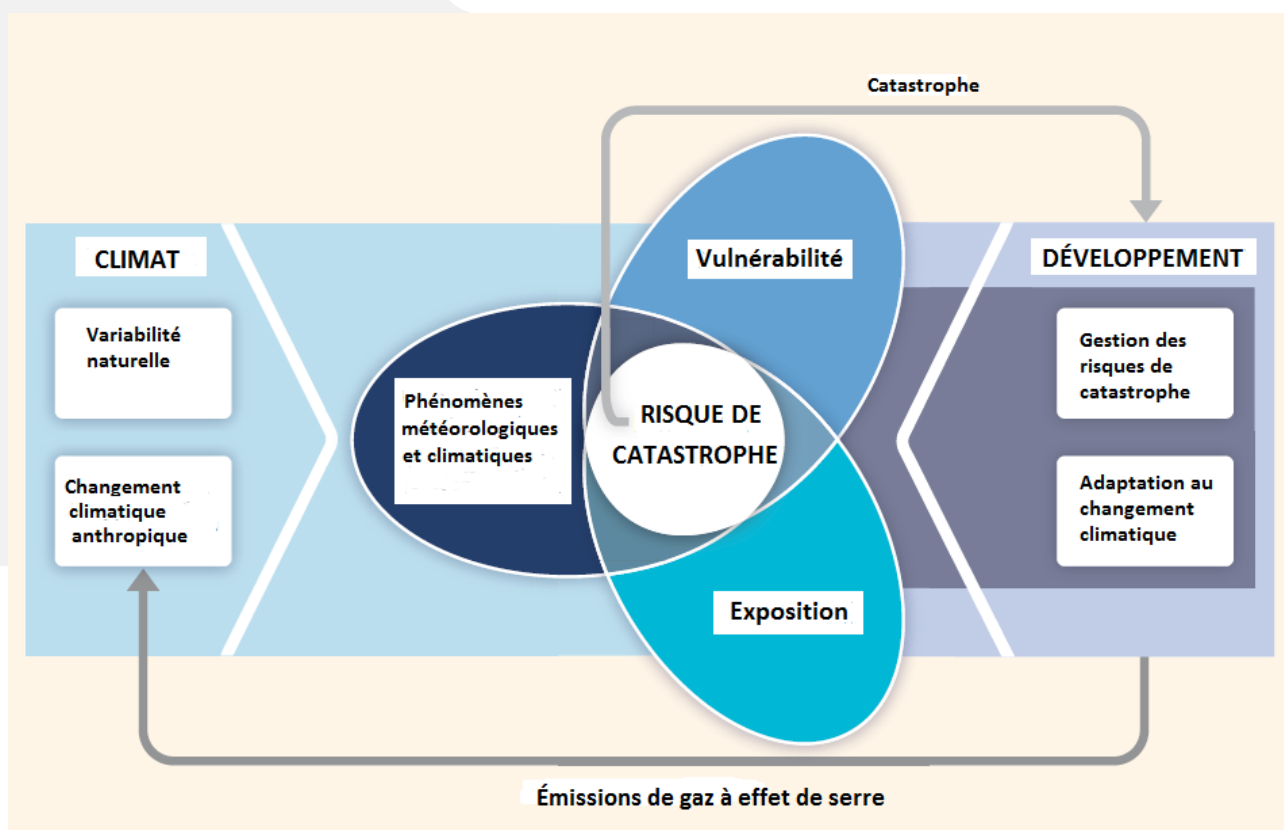
2.1.2 Sécurité de l'eau et développement résilient au changement climatique

Tandis que la sécurité de l'eau constitue l'objectif du développement lié à l'eau, la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et sa composante internationale la gestion des eaux transfrontalières (GET) constituent des « outils » ou des « approches » permettant d'atteindre cet objectif. La sécurité de l'eau est généralement définie comme la disponibilité de l'eau en quantité et de qualité acceptables pour la santé, les moyens de subsistance, les écosystèmes et la production associée à un niveau de risques liés à l'eau acceptable pour la population, l'environnement et les économies.

Il est essentiel de renforcer la résilience au changement climatique des activités de développement pour assurer la durabilité à long terme. Le développement résilient au changement climatique en Afrique pourra bénéficier des activités de développement classiques ainsi que des activités d'adaptation spécifiques. Jusqu'à présent, les programmes d'adaptation ont été principalement menés en dehors des processus de planification du développement existants. Afin d'éviter tout chevauchement et processus

parallèle, il est souhaitable d'intégrer l'adaptation au sein des processus et des systèmes de planification du développement existants et, le cas échéant, d'y intégrer également le financement lié au climat qui y est associé.

La gestion des risques de catastrophes naturelles et la manière de faire face aux inondations et aux sécheresses constituent une question particulière liée au changement climatique. La figure ci-dessous montre comment les changements en termes de vulnérabilité et d'exposition et les changements en termes de climat et d'événements climatiques extrêmes peuvent contribuer à et se combiner pour créer des risques de catastrophe, d'où le besoin d'intégrer la gestion des risques de catastrophes naturelles et l'adaptation au changement climatique dans les processus de développement.



Le défi actuel consiste à inclure le facteur climatique dans toutes les activités de planification et de développement. Ce facteur doit par exemple être pris en compte lors de l'élaboration d'un budget national, lors de la conception d'un nouveau pont et lors du développement de services d'eaux urbaines et d'assainissement. Il doit - et, avec le temps, va - s'immiscer dans tous les aspects de la vie. Dès lors, les aspects économiques de l'adaptation deviendront de plus en plus importants. Il devrait s'agir d'investissements dits « sans regret » ou « à faibles regrets », c.-à-d. des investissements qui ont de fortes chances de succès en dépit d'incertitudes en termes de changement climatique ou d'autres facteurs futurs. Ceux-ci doivent fournir de bons rendements quelles que soient les conditions climatiques futures. Les questions relatives au changement climatique ne sont plus des questions d'ordre environnemental ; elles relèvent désormais du ministère des Finances.

2.2 Organismes de bassins fluviaux africains : Analyse de situation

2.2.1 Description des bassins fluviaux et lacustres africains

Le continent africain contient de nombreux fleuves et lacs. La plupart de ces étendues d'eau sont partagées par de nombreux pays dans lesquels elles forment des bassins. Les fleuves et les lacs offrent d'importantes opportunités de coopération en matière de développement entre les différents pays riverains. Le tableau 2 suivant présente une brève description de 18 bassins fluviaux pour lesquels les consultants ont effectué une analyse de situation :

Tableau 2 : Description des principaux bassins fluviaux/lacustres africains

Nom du bassin	Superficie couverte	Pays riverains	Nom de l'autorité du bassin
Bassin du fleuve Congo	3 699 100 km ²	République démocratique du Congo, République centrafricaine, Angola, République du Congo, Zambie, Tanzanie, Cameroun, Burundi, Rwanda, Gabon et Malawi	Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS)
Bassin du fleuve Orange-Senqu	1 000 000 km ²	Botswana, Lesotho, Namibie et Afrique du Sud	Commission du fleuve Orange-Senqu (ORASECOM)
Bassin de l'Incomaputo	77 400 km ²	Mozambique, Afrique du Sud et Swaziland	Comité technique permanent tripartite (CTPT)
Bassin des fleuves Juba/Shabelle	803 500 km ²	Éthiopie, Kenya et Somalie	Aucun
Bassin du fleuve Komati	44 800 km ²	Mozambique, Afrique du Sud et Swaziland	Autorité du Bassin du Komati (KOBWA)
Bassin du Kunene	110 000 km ²	Angola et Namibie.	Commission Technique permanente conjointe (PJTC)
Bassin du lac Tchad	2 388 700 km ²	Tchad, Niger, République centrafricaine, Nigeria, Algérie, Soudan, Cameroun, Tchad et Libye	Commission du bassin du lac Tchad (CBLT)
Bassin du lac Victoria	181 000 km ²	Burundi, Kenya, Rwanda, Tanzanie et Ouganda	Commission du bassin du lac Victoria (CBLV)
Bassin du fleuve Limpopo	414 800 km ²	Botswana, Mozambique, Afrique du Sud et Zimbabwe	Commission du bassin du Limpopo (LIMCOM)
Bassin du Niger	2 113 200 Km ²	Nigeria, Mali, Niger, Algérie, Guinée, Cameroun, Burkina Faso, Benin, Tchad et Sierra Leone	Autorité du Bassin du Niger (ABN)
Bassin du Nil	3 038 100 km ²	Soudan, Soudan du Sud, Éthiopie, Égypte, Ouganda, Tanzanie, Kenya, République démocratique du Congo, Rwanda, Burundi et Érythrée	Initiative du Bassin du Nil (IBN)
Bassin du fleuve Okavango	725 000 km ²	Angola, Botswana, Namibie et Zimbabwe.	Commission permanente du bassin du fleuve Okavango (OKACOM)
Bassin du fleuve Ruvuma	151 600 km ²	Mozambique, Malawi et Tanzanie	Commission mixte sur l'eau (établie entre la Tanzanie et le Mozambique)

Nom du bassin	Superficie couverte	Pays riverains	Nom de l'autorité du bassin
Bassin de la Volta	414 000 km ²	Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali et Togo	Autorité du Bassin de la Volta (ABV)
Bassin du fleuve Sénégal	300 000 km ²	Guinée, Mali, Mauritanie et Sénégal	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS)
Bassin du fleuve Zambèze	1 570 000 km ²	Angola, Botswana, République démocratique du Congo, Malawi, Mozambique, Namibie, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe	Commission du Cours d'Eau du Zambèze (ZAMCOM)
Bassin du fleuve Gambie	69 800 Km ²	Gambie, Guinée et Sénégal	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG)
Bassin du fleuve Mano		Guinée, Liberia, Sierra Leone et Cote d'Ivoire	Union du fleuve Mano (UFM)
Bassin du fleuve Mono	20 000 Km ²	Togo, Bénin	Autorité du Bassin du Mono (ABM).

2.2.2 Analyse des initiatives d'adaptation au changement climatique en cours dans les bassins

Les résultats de la présente étude ont montré que de nombreux projets/initiatives d'adaptation au changement climatique existent déjà sur le terrain. La plupart de ces projets ou initiatives visent à améliorer la gestion des ressources en eau et à réduire la vulnérabilité des populations qui sont affectées par les impacts du changement climatique.

Les types de projets ou d'initiatives consistent en des activités de recherches/études, en l'élaboration de politiques et de stratégies ainsi qu'en des activités d'adaptation au changement climatique sur le terrain. Ceux-ci sont résumés dans le tableau 3 ci-dessous.

Tableau 3 : Types d'activités relatives à l'eau et au changement climatique mises en œuvre

Types de projets/ programme	Objectif	Domaine d'intervention
Recherche/études	Améliorer les connaissances et les informations sur le climat, sur les ressources en eau et sur le changement climatique dans les bassins	Modélisation du climat, évaluations de la vulnérabilité au changement climatique, génération de données hydrologiques, etc.
Élaboration de politiques et de stratégies	Réduire la vulnérabilité au changement climatique (réduction des inondations et des sécheresses, amélioration de la sécurité alimentaire et énergétique, utilisation durable des ressources naturelles)	Élaboration de politiques et de stratégies relatives au changement climatique ; Élaboration de politiques et de stratégies relatives à la résilience au climat pour l'eau, l'énergie, l'agriculture et la gestion des ressources naturelles
Renforcement des capacités et développement institutionnel	Renforcer les capacités pour le développement humain et institutionnel afin d'améliorer la planification et la gestion des ressources transfrontalières ainsi que l'adaptation au changement climatique	Formations et ateliers sur différents aspects de la planification et de la gestion des ressources en eau, du changement climatique, de la résilience au climat, de l'agriculture intelligente, du développement de projets, etc.
Activités d'adaptation sur le terrain	Améliorer les moyens de subsistance, la sécurité hydrique, énergétique et alimentaire et la gestion des ressources naturelles	Développement de centrales hydroélectriques, mise en œuvre de projets d'irrigation, d'agroforesterie, de pêche et de gestion des forêts et des terres, etc

2.2.3 Lacunes et besoins

Différents organismes de bassins effectuent d'importants efforts en vue d'améliorer la gestion des bassins fluviaux/lacustres et de lutter contre le changement climatique dans les bassins. Toutefois, il a été observé qu'il restait encore beaucoup à faire dans ce domaine ; le tableau 4 ci-dessous fournit des informations détaillées sur les lacunes et les besoins liés au changement climatique qui ont été identifiés durant cette étude.

Tableau 4 : Lacunes et besoins relatifs au CC identifiés dans les bassins fluviaux/lacustres africains

Lacunes	Besoins
<p>1. Manque de coopération forte</p> <p>Incapacité à conclure un accord commun entre les pays riverains ; la mise en œuvre de projets/programmes indépendants aux niveaux national et des sous-bassins ne permet pas de répondre efficacement aux impacts du changement climatique dans les différents bassins</p>	<p>Promouvoir la planification conjointe, la coordination et la coopération à l'échelle des bassins</p> <p>Compte tenu de la nature transitoire et interconnectée des ressources naturelles des bassins, un certain nombre de mesures d'adaptation au changement climatique seront plus efficaces si elles sont adoptées en coordination avec les autres États riverains que si chaque pays agit de manière indépendante. Voici certaines des mesures possibles au niveau transfrontalier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'exploitation coordonnée des réservoirs, • Le renforcement des échanges agricoles inter-bassins, • Le développement de réseaux électriques interconnectés et d'infrastructures de contrôle des inondations, et • L'élaboration de mécanismes conjoints pour la mobilisation de fonds
<p>2. Manque de coordination entre les mesures régionales et nationales existantes prises pour faire face au changement climatique</p> <p>Il existe diverses initiatives sur le changement climatique aux niveaux régional et national qui sont souvent peu liées entre elles et entre lesquelles peu d'informations circulent.</p>	<p>Créer des synergies entre les initiatives nationales et régionales</p> <p>Il est nécessaire de créer des plateformes et d'élaborer des mécanismes de coopération et de coordination pour s'assurer que les synergies dans les programmes et les initiatives soient utilisées de manière adéquate et que les activités soient coordonnées pour optimiser les résultats et les avantages qui en découlent.</p>
<p>3. Manque de données fiables sur les bassins et accès limité aux connaissances et aux innovations scientifiques ainsi qu'aux informations sur le changement climatique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manque de cartes sur les risques et la vulnérabilité liés au changement climatique • Informations d'alerte précoce • Technologies de l'information inadéquates pour s'adapter au et atténuer le changement climatique - incertitudes quant au rythme et à l'ampleur du changement climatique et quant à ses impacts sur différentes sous-régions et sur différents secteurs dans le bassin, etc. • Cela constitue un facteur essentiel pour les processus de planification et de prise de décision ainsi que pour fournir des orientations politiques afin d'apporter des réponses nationales et transfrontalières au changement climatique. 	<p>Augmenter les connaissances et la quantité d'informations pour les bassins</p> <ul style="list-style-type: none"> • La région a besoin d'améliorer ses connaissances et sa base analytique sur les risques, la vulnérabilité et les impacts relatifs au changement climatique afin d'élaborer les programmes et les projets du bassin. • Besoin de formations et d'activités de renforcement des capacités pour les professionnels et les décideurs en matière de planification, de coordination et de technologies de l'information ; • Renforcement des capacités des institutions • Besoin de réaliser des recherches scientifiques sur les impacts du changement climatique dans le bassin • Création de réseaux d'observatoires régionaux • Création de stations hydro-météorologiques sur les fleuves et création d'un système de base de données pour le stockage d'informations • Mise en place de systèmes d'alerte précoce dans les pays riverains • Élaboration d'une stratégie de communication sur le changement climatique

Lacunes	Besoins
<p>4. Lacunes en matière de politique intégrée et de prise de décision</p> <p>En dépit des multiples usages des ressources en eau par divers secteurs et de la demande accrue qui en résulte, des lacunes demeurent dans les politiques et les réglementations régissant les utilisations de l'eau dans les pays riverains.</p>	<p>Formuler davantage de politiques et prendre davantage de décisions en vue d'intégrer les enjeux relatifs à l'eau dans la planification sectorielle</p> <p>Étant donné l'utilisation déjà intensive des ressources en eau pour les plans de développement existants, par exemple pour l'intensification de l'agriculture et la production hydroélectrique, qui à certains endroits du bassin dépasse déjà les ressources en eau disponibles, il est nécessaire de coordonner et de planifier les actions à l'échelle du bassin. Notamment au niveau des secteurs de l'eau, de l'agriculture et de l'énergie, les demandes émergentes doivent être intégrées à la planification relative à l'adaptation au et à l'atténuation du changement climatique afin d'éviter une adaptation inefficace.</p> <p>L'instauration de limitations liées à la disponibilité de l'eau dans tous les secteurs nécessite l'amélioration de l'efficacité dans l'utilisation des ressources et dans la gestion de la demande ainsi que des modèles de consommation plus durables. L'adoption de certaines politiques et de certaines décisions mieux intégrées justifiant des coûts externes intersectoriels devra compléter des approches conventionnelles ayant pour seul but d'améliorer la productivité de la ressource sectorielle. Plus précisément, il est nécessaire de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les différents utilisateurs et décideurs politiques • Mettre en place des politiques et des réglementations appropriées pour l'utilisation des ressources en eau dans l'intérêt de la sécurité de l'eau
<p>5. Dispositions et capacités institutionnelles limitées et structures institutionnelles fragmentées</p> <p>Certaines évaluations des besoins effectuées récemment dans le cadre de ce processus ont montré que des faiblesses institutionnelles ainsi qu'une incapacité technique au niveau national expliquent l'existence d'une politique climatique mal définie et mal appliquée, d'un grand nombre de chevauchements et de conflits d'intérêt et de compétences entre certaines institutions. Cela entraîne également de faibles capacités pour coordonner les politiques et les mesures aux niveaux régional et transfrontalier. En outre, le manque d'engagement politique génère une structure institutionnelle faible, la structure institutionnelle ne reposant ainsi pas sur un pilier solide.</p>	<p>Développement institutionnel, renforcement des capacités et sensibilisation</p> <p>Il est très important de mettre en place l'institution adéquate (ou de renforcer les institutions qui existent) et de renforcer les capacités techniques des institutions nationales en charge de la planification, de la coordination et de la gestion des ressources naturelles ainsi que des plans sectoriels.</p> <p>Il est également nécessaire de sensibiliser les décideurs pour accroître leur engagement politique.</p>

Lacunes	Besoins
<p>6. Développement des infrastructures limité</p> <p>Le niveau de développement des infrastructures est faible dans de nombreux pays dans lesquels se trouvent les bassins. La capacité de stockage de l'eau est faible, il existe peu de systèmes de contrôle de l'eau et les systèmes de transport, d'énergie, d'information et de communication sont peu développés. Ces conditions associées aux facteurs naturels et socio-économiques mentionnés ci-dessus limitent la capacité d'adaptation de la plupart des pays.</p>	<p>Augmenter le nombre d'infrastructures pour renforcer la sécurité de l'eau et la résilience au climat</p> <p>Il est nécessaire d'améliorer les infrastructures de stockage de l'eau. Le stockage de l'eau est essentiel pour garantir la productivité de l'eau face au changement climatique. Des grands et des petits projets d'infrastructure doivent faire partie d'un programme d'investissement sur l'eau qui fournit un approvisionnement fiable en eau pour la santé humaine, la production agricole et les activités économiques et qui protège l'eau naturelle et les biens environnementaux. Il est nécessaire de développer de grandes installations de stockage à usages multiples (souvent associées à la production hydroélectrique) afin d'atténuer les effets économiques de la variabilité hydro-climatique, de garantir un approvisionnement fiable en eau et d'utiliser l'eau disponible de manière optimale. En outre, l'augmentation du nombre d'infrastructures de contrôle des inondations et de stations météorologiques afin d'améliorer le système d'alerte précoce permettra de réduire le risque de catastrophes naturelles liées au changement climatique.</p>
<p>7. Capacités limitées pour exploiter les opportunités permettant d'accéder à un financement pour le développement compatible avec le climat dans le bassin</p>	<p>Renforcer les capacités d'accès aux financements</p> <p>Afin d'obtenir davantage de financements, il est manifestement nécessaire de renforcer les capacités, d'intégrer les considérations liées au changement climatique dans la planification du développement et de protéger les investissements existants et futurs dans le bassin contre le changement climatique. Toutefois, afin d'accéder aux financements internationaux et nationaux liés au climat et d'augmenter le nombre de contributions privées supplémentaires, il est nécessaire de renforcer les capacités permettant d'exploiter ces opportunités et d'améliorer les conditions d'investissement dans les pays ciblés.</p>
<p>8. Investissements insuffisants</p> <p>Il a été observé que de nombreux pays dans les bassins souffrent de la faiblesse des investissements visant à promouvoir la gestion durable des ressources et la diversification des stratégies de subsistance qui sont essentielles pour réduire la vulnérabilité au changement climatique.</p>	<p>Développer davantage de partenariats et de réseaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer des partenariats publics et privés ainsi que des réseaux pour soutenir et renforcer la mise en œuvre des activités du programme. • Renforcer les organisations de la société civile • Promouvoir les investissements résilients au climat à travers la mise en place de mesures incitatives, des financements nationaux et régionaux ainsi que de meilleures politiques et des réglementations.

Voici certains des services fréquemment demandés par les OBF : (i) soutien politique concernant la coopération transfrontalière et s'orienter vers des stratégies d'adaptation au changement climatique ; (ii) créer des synergies entre les initiatives nationales et régionales ; (iii) élaboration de politiques et prises de décisions accrues pour l'intégration des questions relatives à l'eau dans la planification sectorielle ; (iv) collecte de données ; (v) assistance pour obtenir des financements ; et (vi) renforcement des capacités et développement institutionnel. Ces services ont été inscrits dans la liste comme actions prioritaires (voir le plan d'action).

2.3 Analyse de l'engagement des acteurs dans la gestion des bassins fluviaux et sur les questions relatives au changement climatique et au développement en Afrique

2.3.1 Organismes donateurs internationaux

Divers organismes donateurs internationaux ont été contactés durant cette étude (par ex. : ASDI, Danida, GIZ et DFID) afin de recueillir des informations sur leurs plans relatifs au renforcement de leur soutien aux secteurs de l'eau, du climat, des bassins et du développement en Afrique et, en particulier, de savoir s'ils prévoient de soutenir la nouvelle gamme de services du RAOB.

Même si de nombreux renseignements ont été recueillis, ceux-ci ne répondent que très peu aux principales questions soulevées. Cela dit, ASDI et GIZ, qui partageaient un avis positif sur le RAOB, ont reconnu « le rôle important joué par le RAOB dans la gestion des ressources en eau transfrontalières en Afrique ». En outre, ces deux organismes ont accueilli positivement toute possibilité de collaboration. La GIZ a déclaré que le manque de collaboration actuel pouvait - du moins en partie - résulter du fait que « nous ne connaissons pas précisément la stratégie du RAOB ni ses activités prévues ; ainsi, s'il existait une liste claire des activités menées par le RAOB dans les bassins dans lesquels nous travaillons, nous souhaiterions certainement collaborer ». Néanmoins, la GIZ a indirectement soutenu le RAOB de diverses manières, par exemple via l'AMCOW, via des OBF spécifiques, lors d'évènements qui se sont déroulés durant la Semaine africaine de l'eau ainsi que dans de nombreux forums internationaux.

L'ASDI, qui soutient le concept et le mandat du RAOB, estime que le RAOB peut jouer un rôle important dans l'échange d'expériences entre bassins. Sur le plan des politiques, les choix du RAOB sont bons - le problème est que tous les fonds de ce type sont pour le moment déjà alloués, et ce jusqu'en 2015. En outre, l'ASDI serait intéressée à soutenir la collecte de données et la modélisation hydrologique dans les bassins africains, qui pourrait dès lors devenir un programme du RAOB soutenu par l'ASDI. Danida, qui appuie de longue date le développement institutionnel dans le secteur de l'eau en Afrique, a soutenu un certain nombre de projets auquel le RAOB était associé mais n'a jamais soutenu directement le RAOB.

2.3.2 Organismes et programmes africains opérant dans les secteurs de l'eau et du développement

Les organismes et les programmes africains intervenant dans les domaines du changement climatique, de l'eau et du développement peuvent être répartis en cinq catégories : les partenaires, les commissions économiques régionales (CER), les organisations de la société civile, les organismes de bassins fluviaux et les organismes ministériels.

(i) Organisations partenaires

BAD : La Banque africaine de développement (BAD) participe aux activités qui contribuent à réduire la pauvreté, à améliorer les conditions de vie des Africains et à mobiliser des ressources pour le développement économique et social du continent. De nombreux projets financés par la BAD comportent un volet ayant trait à l'adaptation au changement climatique. L'AMCOW collabore avec la Banque à travers son département eau et assainissement (OWAS).

AFUR : Le Forum africain pour la régulation des services publics (AFUR), qui s'intéresse essentiellement aux questions relatives à la régulation des secteurs de l'énergie, des télécommunications, du transport et de l'eau et de l'assainissement, met particulièrement l'accent sur les questions communes à tous les secteurs. L'AFUR agit pour soutenir le développement d'une réglementation publique efficace en Afrique à travers l'harmonisation des politiques réglementaires, la facilitation de l'échange d'informations, d'expériences et d'enseignements tirés entre les régulateurs ainsi que le renforcement des capacités pour soutenir le développement socio-économique du continent.

NEPAD : L'équipe du programme sur l'eau du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) travaille en partenariat avec l'AMCOW pour relever les nombreux défis relatifs à la gestion des ressources en eau du continent, notamment les menaces posées par les sécheresses, les inondations et le changement climatique. Le programme comporte un Plan d'action à court terme (PACT) qui s'inscrit dans le cadre de la Vision africaine de l'eau qui définit des stratégies jusqu'en 2025. Ce programme met essentiellement l'accent sur :

- L'élaboration de politiques et de stratégies nationales sur la gestion intégrée des ressources en eau ;
- La lutte contre le changement climatique, notamment les effets des sécheresses et des inondations ;
- La satisfaction des besoins fondamentaux en eau de la population du continent ;
- Le renforcement de l'irrigation et de l'agriculture pluviale pour améliorer la production et la sécurité alimentaire ;
- La gestion des ressources en eau transfrontalières pour fournir une base à la coopération et au développement national et régional ; et
- La création de Centres d'excellence sur l'eau du NEPAD.

EAA : Eau et Assainissement pour l'Afrique (EAA), anciennement connue sous le nom de «CREPA», est une organisation intergouvernementale panafricaine à but non lucratif qui opère actuellement dans 22 pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale. Son mandat consiste à aider les États membres à élaborer et à mettre en œuvre leurs programmes nationaux respectifs d'assainissement, d'hygiène et d'approvisionnement en eau.

(ii) Commissions économiques régionales (CER)

Il existe six importantes CER impliquées dans les secteurs de l'eau et du développement dans les bassins africains ; celles-ci disposent de mandats différents mais toutes sont complémentaires.

COMESA : Le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) a été créé en décembre 1994 pour remplacer l'ancienne Zone d'échanges préférentiels (ZEP) qui existait depuis le début de l'année 1981. Le COMESA participe à la protection contre le changement climatique dans les pays membres. Le COMESA poursuit plusieurs objectifs spécifiques : consolider une vision partagée pour l'Afrique sur le changement climatique et une voix commune et informée pour le continent dans les négociations sur le changement climatique de l'après-Kyoto et au-delà ; encourager la coopération régionale et nationale pour lutter contre le changement climatique et contre les effets qu'il produit ; promouvoir l'intégration des questions relatives au changement climatique dans, entre autres, les politiques nationales et régionales et dans la planification, le développement et la budgétisation sectoriels.

CEEAC : La Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) vise à parvenir à l'autonomie collective, à augmenter le niveau de vie de ses populations et à maintenir la stabilité économique à travers une coopération harmonieuse. La CEEAC participe au programme d'évaluation de la disponibilité des ressources en eau et de renforcement d'un système d'information sur les ressources en eau dans le bassin du Congo.

CEDEAO : La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est un groupe régional composé de quinze pays qui a été créé en 1975. Sa mission consiste à promouvoir l'intégration régionale dans «tous les domaines d'activité économique, en particulier l'industrie, les transports, les télécommunications, l'énergie, l'agriculture, les ressources naturelles et le commerce ainsi que pour les questions monétaires et financières et les questions sociales et culturelles. La CEDEAO soutient actuellement des projets qui améliorent la gestion des ressources en eau, des écosystèmes et des systèmes d'alerte précoce dans différents bassins comme le bassin de la Volta, le bassin du fleuve Niger et le bassin du fleuve Sénégal.

IGAD : L'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) est un bloc commercial qui regroupe dix pays d'Afrique de l'Est (Burundi, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Rwanda, Somalie, Soudan du Sud, Soudan et Ouganda). Il est composé de gouvernements provenant de la Corne de l'Afrique, de la vallée du Nil et de la région des Grands Lacs africains. Les activités de l'IGAD portent sur les thèmes suivants : (i) formations et éducation sur l'environnement ; (ii) renforcement des capacités en matière de gestion intégrée des ressources en eau dans la région de l'IGAD ; (iii) renforcement des capacités en matière de gestion communautaire des ressources naturelles dans la sous-région de l'IGAD ; et (iv) promotion de la production agricole durable dans les terres arides de la sous-région de l'IGAD

CDAА : La Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAА) a démarré en tant qu'États dits de la ligne de front dont l'objectif était la libération politique de l'Afrique australe. La CDAА élabore des programmes et mène d'importantes activités qui appuient la mise en œuvre de la CNULD dans les pays d'Afrique australe. Voici certaines activités auxquelles la CDAА a participé :

- Renforcement des capacités ;
- Renforcement des systèmes d'alerte précoce ;
- Coopération pour le développement durable des ressources naturelles et des écosystèmes partagés ;
- Collecte, traitement et échange d'informations ;
- Développement du transfert des technologies appropriées au niveau communautaire ;
- Développement de sources d'énergie alternatives ; et
- Développement socio-économique.

UMA : L'Union du Maghreb arabe (UMA) est un accord de libre-échange qui a pour objectif l'unité économique puis, à l'avenir, l'unité politique entre les pays arabes du Maghreb en Afrique du Nord (Algérie, Libye, Mauritanie, Maroc et Tunisie). Les pays de la région de l'UMA sont impliqués dans des activités visant à combattre la dégradation des terres, les sécheresses et la désertification.

(iii) Organismes de bassins fluviaux/lacustres (OBF/L)

Les organismes de bassins fluviaux et lacustres (OBF/L) sont des organismes importants qui ont pour objectif d'encourager la bonne gestion des ressources en eau dans les différents bassins. Une liste des principaux organismes de bassins a été fournie plus haut.

(iv) Organisations civiles

ANЕW : Le Réseau africain de la société civile pour l'eau (ANЕW) est un réseau régional d'organisations de la société civile africaines menant des activités dans les domaines de la gestion durable de l'eau, de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement. Le principal objectif de l'ANЕW consiste à faciliter et à appuyer la participation des organisations de la société civile africaines à la formulation des politiques relatives à l'eau et à la mise en œuvre des plans de développement dans le secteur de l'eau en Afrique.

AAE : L'Association Africaine de l'Eau (AAE) est une association professionnelle qui regroupe des établissements, des entreprises et des services publics opérant dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement et de l'environnement en Afrique. Son principal objectif consiste à renforcer les capacités professionnelles de ses membres afin de concrétiser sa vision, à savoir l'accès à l'eau potable sur tout le continent.

(vii) Organismes ministériels

CMAE : La Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) est une structure permanente dans le cadre de laquelle les Ministres africains de l'environnement procèdent essentiellement à des échanges de vues sur des questions ayant trait à l'environnement du continent et à la coopération africaine.

CMASST : Le Conseil ministériel africain sur la science et la technologie est une plateforme de haut niveau pour l'élaboration de politiques et la définition des priorités en matière de science, de technologie et d'innovation pour le développement africain. Le CMASST fournit un leadership politique pour la mise en œuvre du Plan d'action consolidé (PAC) pour la science et la technologie en Afrique. L'AMCOW et le CMASST collaborent en vue de créer un réseau africain de centres d'excellence en sciences et en technologies de l'eau avec le NEPAD et la commission de l'UA.

FEMA : Le Forum des ministres africains de l'Énergie (FEMA) a été créé en 2005 pour assurer le leadership politique, donner une orientation politique et mener des activités de plaidoyer pour faciliter l'accès et mieux utiliser et gérer les ressources énergétiques au service du développement économique et social durable de l'Afrique. Le plaidoyer pour le développement des infrastructures hydroélectriques, les questions relatives aux politiques et la mobilisation des ressources constituent certains des domaines pour lesquels l'AMCOW collabore avec le FEMA.

AMCOW : Le Conseil des ministres africains sur l'eau a été créé en 2002 à Abuja (Nigeria) avec pour principal objectif de promouvoir la coopération, la sécurité, le développement social et économique ainsi que l'éradication de la pauvreté dans les pays membres à travers la gestion efficace des ressources hydriques du continent et la fourniture de services d'approvisionnement en eau.

(viii) Réseau d'organismes :

PACJA : L'Alliance panafricaine pour la justice climatique (PACJA) est une coalition continentale d'organisations de la société civile africaines unies par un objectif commun, à savoir promouvoir et défendre un développement respectueux du climat et équitable. Elle est actuellement constituée d'organisations non-gouvernementales, de fondations, de trusts, d'organisations communautaires, de coalitions nationales et de réseaux régionaux. La PACJA collabore et encourage les alliances stratégiques avec les partenaires internationaux, les gouvernements nationaux, les organes gouvernementaux régionaux ainsi qu'avec les personnes partageant ses aspirations, ce, afin de s'assurer que la voix africaine soit amplifiée dans les processus de dialogue internationaux sur le changement climatique.

CEPGL : La Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL), qui est une organisation subrégionale avec une vocation multiple créée par la signature de l'Accord de Gisenyi au Rwanda le 20 septembre 1976, vise à garantir la sécurité des pays membres (Burundi, République démocratique du Congo et Rwanda) et à promouvoir la coopération et l'intégration économiques régionales.

IJACC : L'Initiative de la jeunesse africaine sur le changement climatique, qui est une initiative cadre pour toutes les organisations de jeunesse en Afrique qui travaillent sur le changement climatique, a été lancée durant la Conférence internationale de la jeunesse avant la COP12 de la CCNUCC en 2006. Actuellement, plus de 200 organisations de jeunesse à travers toute l'Afrique sont membres de l'IJACC. L'IJACC comprend et continue d'accueillir toutes les organisations de jeunesse qui partagent sa vision, à savoir « un continent africain disposant d'un mouvement de jeunesse investi, uni et impliqué de manière proactive dans le processus de prises de décisions et dans l'adoption d'options durables visant à améliorer le climat et l'équité sociale ».

JVE : L'association Jeunes Volontaires pour l'Environnement est active dans le bassin transfrontalier du fleuve Mono au Togo et au Bénin. Fort du soutien des deux parties, elle œuvre pour s'assurer que le bassin du fleuve Mono soit géré de manière intégrée avec la participation active des communautés locales. Ses membres prennent part aux négociations relatives à la création d'une autorité du bassin du fleuve Mono

et suivent d'un œil critique le processus de planification d'un nouveau grand barrage hydroélectrique, le barrage d'Adjaralla. L'association a été créée au début des années 2000 suite à l'initiative d'un petit groupe de jeunes étudiants vivant dans le village de Tsiko dans une région montagneuse au sud du Togo. JVE, qui constitue aujourd'hui un réseau solide représenté dans plus de 22 pays dans le monde, est en train de devenir le plus important mouvement de jeunes pour l'environnement en Afrique.

RCD : Le Réseau Climat & Développement est un réseau qui représente plus de 70 ONG francophones basées en Europe et en Afrique et qui travaille sur l'intégration des questions relatives au climat et sur le développement. Le Réseau se mobilise sur ces questions à travers des projets locaux sur le terrain et des activités de plaidoyer aux niveaux national et international.

2.3.3 WATERNET / CapNet / Nile IWRM-Net

Ces trois réseaux opèrent essentiellement dans les domaines du renforcement des capacités, de la formation, du partage d'information et de la recherche sur les questions relatives à la gestion des ressources en eau dans les bassins fluviaux africains.

WaterNet est un réseau régional constitué de départements universitaires et d'instituts de recherche et de formation spécialisés dans le domaine de l'eau. Ce réseau vise à renforcer les capacités institutionnelles et humaines régionales en matière de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) à travers la formation, l'éducation, la recherche et la sensibilisation en exploitant les forces complémentaires des institutions membres dans la région et ailleurs. Les institutions membres de WaterNet sont basées en Afrique australe et en Afrique de l'Est.

Cap-Net est un réseau international de renforcement des capacités en matière de gestion intégrée des ressources en eau qui a été initié par le PNUD en 2003. L'objectif général de Cap-Net consiste à parvenir à une gestion et à un développement durables des ressources en eau et à améliorer l'accès aux services d'approvisionnement en eau et d'assainissement de base qui bénéficient aux pauvres et contribuent à l'amélioration des conditions de vie, à la durabilité environnementale et à la réduction de la vulnérabilité au changement climatique.

Nile-IWRM Net est un réseau régional créé en septembre 2004 (à Khartoum, Soudan) en tant que réseau à but non lucratif visant à renforcer les capacités en matière de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dans les pays du bassin du Nil. La mission de Nile IWRM Net consiste à favoriser le renforcement des capacités en matière de GIRE dans les pays du bassin du Nil en promouvant et en encourageant le partage d'informations, l'assistance technique ainsi que le développement et la mise en œuvre d'activités de renforcement des capacités axées sur la demande aux différents niveaux (politique, planification, praticien, éducation et population locale) pour la gestion durable des ressources en eau dans le bassin du Nil.

3. DOMAINES PRIORITAIRES IDENTIFIÉS QUE LES SERVICES DE SOUTIEN DU RAOB DOIVENT ABORDER

3.1 Introduction

Cette section présente les services de soutien liés au changement climatique que le RAOB est susceptible de fournir (compte tenu de son mandat). Ceux-ci sont regroupés en six domaines principaux (voir ci-dessous). S'ensuit la description de tous les services spécifiques. Les domaines et leurs services liés ne sont à ce stade pas classés par ordre de priorité ; cela est effectué ultérieurement. Il s'agit simplement de la longue liste de services liés au changement climatique et à la gestion des bassins fluviaux que le RAOB peut fournir dans le cadre de son mandat.

Dans la section suivante, les services sont développés en un plan d'action qui comprend les activités spécifiques qui ont été entreprises afin de mettre en œuvre un service donné. Un budget est prévu pour chaque activité. L'annexe A comporte un plan d'action et un calendrier axés sur les résultats. Il existe trois niveaux de services prioritaires. Les services et les activités liées les plus prioritaires doivent commencer en 2015 et 2016 tandis que ceux qui sont moins prioritaires doivent commencer en 2017. Les services et les activités se poursuivent jusqu'à ce que les résultats escomptés soient atteints. Un «second tour» pourrait ensuite commencer avec des services destinés à d'autres OBF.

Seules quelques activités du plan d'action visent à soutenir tous les OBF africains ; dans la plupart des cas, celles-ci ne sont destinées qu'à 1 ou à 3 bassins. Cela signifie que d'autres OBF peuvent être ciblés si le RAOB reçoit le soutien financier et les capacités nécessaires pour mener davantage de programmes.

Il convient de noter qu'il est extrêmement difficile d'élaborer un plan d'action sans connaître la demande pour un service donné. Les «besoins» que nous avons recensés ne se traduisent pas forcément par des demandes lorsqu'une offre est disponible. Il se peut que le RAOB propose un service, dont un OBF a besoin, mais que ce dernier ne puisse l'accepter en raison de sa situation financière, de ses capacités internes ou en raison d'autres processus conflictuels dans lesquels il est impliqué.

La liste des activités et des budgets comporte diverses hypothèses. Même si, par exemple, la demande pour le renforcement des capacités en matière de modélisation hydrologique est grande, le plan d'action ne l'étendra pas à tous les OBF en Afrique. Le cas échéant, ces hypothèses sont expliquées.

Enfin, comme cela est mentionné au début du présent rapport, le changement climatique constitue une sous-section de la GIRE. De nombreux services de GIRE que le RAOB peut fournir tiendront également compte de l'aspect climatique ; inversement, des nombreuses questions présentées comme étant relatives au climat dans le présent rapport peuvent également être considérées comme un service de GIRE.

3.2 Présentation des domaines prioritaires identifiés concernant les services du RAOB

Six domaines prioritaires relatifs aux services de soutien liés au changement climatique que le RAOB peut fournir aux OBF sont exposés ci-dessous. Tous sont liés au changement climatique, à la sécurité de l'eau et au développement résilient au changement climatique. La section 3.3 présente les services spécifiques associés à chaque domaine.

La plupart - sinon tous - pourraient également être qualifiées de «GIRE» et ainsi être définies dans la mission de consultation sur la GIRE. Cela vaut également pour les services spécifiques liés (section 3.3). Néanmoins, ils mettent l'accent sur les services spécifiques que le RAOB peut fournir aux OBF

en Afrique dans le domaine de l'adaptation climatique et du développement résilient au changement climatique.

1. Faciliter le soutien politique pour la coopération dans le domaine des eaux transfrontalières.

Depuis 2007, le RAOB constitue un sous-comité de l'AMCOW pour les questions relatives à la GIRE. Ce statut permet à l'agenda du RAOB de bénéficier d'un appui politique important afin de promouvoir le développement résilient au changement climatique en Afrique (parmi de nombreuses autres questions relatives à la sécurité de l'eau). Cet agenda doit être développé et utilisé dans la mesure du possible. Le RAOB peut également collaborer avec la CMAE (ministres de l'environnement) afin de poursuivre le même programme. Même si beaucoup de choses ont été réalisées depuis de nombreuses années dans les bassins fluviaux africains, il reste encore beaucoup à faire pour assurer la sécurité de l'eau du continent - notamment si l'on tient compte du facteur climatique et de ses effets potentiels. Il existe une demande distincte de la part de nombreux OBF pour une meilleure coopération transfrontalière.

2. Renforcer les capacités des OBF, de leurs partenaires nationaux et des décideurs de haut rang dans les domaines de la sécurité de l'eau et du développement résilient au changement climatique.

Initier, promouvoir et faciliter le renforcement des capacités des OBF, de leurs homologues travaillant aux niveaux nationaux et des décideurs de haut rang constitue un des principaux services que le RAOB puisse fournir. Le renforcement des capacités peut soit être de nature générale, quoique lié au développement résilient au changement climatique, soit être axé sur des sujets spécifiques, tel que demandé par les OBF. Dispenser des activités de renforcement des capacités constitue un service qui s'inscrit bien dans le cadre du mandat du RAOB. Le renforcement des capacités peut prendre de nombreuses formes et mettre l'accent sur de nombreuses questions liées au développement résilient au changement climatique. Il existe d'importantes opportunités de réaliser des économies d'échelle en menant des activités de renforcement des capacités en Afrique. Il est important de bien coordonner le renforcement des capacités en matière de développement résilient au changement climatique avec le renforcement des capacités en matière de GIRE en général, les deux thèmes étant en effet étroitement liés.

3. Assistance technique

Dans un avenir proche, le RAOB n'aura pas la capacité d'effectuer des missions d'assistance technique. Toutefois, il peut faciliter cette assistance et de préférence réaliser des économies d'échelle, c.-à-d. fournir des services de soutien similaires à plus d'un OBF et ainsi réduire le coût par bassin et améliorer la qualité du travail. Pour «faciliter» cette assistance, il est nécessaire (i) d'identifier et de définir un besoin d'assistance ; (ii) d'élaborer des termes de référence pour les études et les travaux en étroite coopération avec les OBF sélectionnés ; (iii) d'aider à obtenir les financements et de recruter des consultants ; (iv) de suivre et de contrôler les activités et les résultats.

Comme il a déjà été mentionné à plusieurs reprises, cette assistance technique est étroitement liée au soutien général en matière de GIRE et celle-ci nécessite la coordination étroite des différentes activités. L'assistance technique est souvent étroitement liée au renforcement des capacités. Par exemple, la gestion d'un système de collecte de données nécessite des investissements en matériel ainsi que des capacités pour utiliser ce matériel.

4. Faciliter le financement du développement résilient au changement climatique

Celui-ci étant lié au changement climatique, il s'agit potentiellement d'un des principaux services avec lesquels le RAOB peut soutenir les OBF. Comme il a été mentionné, l'aide financière internationale est disponible pour des projets d'adaptation au changement climatique en Afrique,

mais certains OBF (ou d'autres institutions également liées à cette question) ne peuvent accéder à ces aides en raison de leur incapacité à rédiger des propositions de projets solides et susceptibles d'être financées. Le manque de propositions de projets susceptibles d'être financées est souvent considéré comme le principal obstacle au développement des infrastructures - qui est étroitement lié à l'adaptation au changement climatique. Le RAOB peut faciliter le financement de trois manières.

5. Établir une liste de consultants/experts en climatologie expérimentés.

L'utilisation de l'expertise africaine en matière de sécurité de l'eau et de développement résilient au changement climatique constitue un élément essentiel du développement des bassins fluviaux transfrontaliers. Même si l'expertise existe et que les capacités disponibles sont nombreuses, celles-ci sont difficiles à trouver lorsqu'un besoin particulier se développe. Le RAOB peut répondre à cette problématique en créant une liste de consultants/experts en climatologie expérimentés.

6. Promouvoir l'excellence dans l'adaptation au changement climatique et dans les travaux transfrontaliers

Dans un contexte de mondialisation accrue, les questions de concurrence et de comparaison sont importantes. L'étalonnage est un processus qui consiste à comparer ses processus opérationnels et ses mesures de performance à ceux du leader de l'industrie ou aux meilleures pratiques des autres entreprises ou institutions. Il existe un réseau public d'eau en Afrique qui inclut l'étalonnage en tant que moyen d'améliorer ses services aux clients. En Asie, IWMI pratique également l'étalonnage pour les OBF. Par ailleurs, les OBF qui obtiennent les meilleurs résultats - que ce soit des résultats fondés sur l'étalonnage ou qu'ils soient élaborés de manière indépendante - devraient être identifiés et récompensés pour leur bon travail. Le contrôle qualité des principaux documents/services ainsi qu'une fonction de service d'assistance sont également liés à ce type de service.

L'analyse du mandat du RAOB en tant que sous-comité de l'AMCOW nous indique que le type d'activités que le RAOB mènera se résume essentiellement aux fonctions suivantes : initier, coordonner, promouvoir et faciliter. La fonction « mettre en œuvre » n'y figure pas car cela impliquerait un rôle très différent et nécessiterait des capacités techniques qui ne sont actuellement pas disponibles. En outre, les forces du RAOB sont les suivantes : son étroite relation avec l'AMCOW, sa capacité à agir au niveau panafricain et son rôle d'interface entre les organismes de financement et les OBF et leurs besoins de soutien et de développement.

Voici les rôles particuliers que le RAOB peut jouer afin d'aborder les services mentionnés :

- **Faciliter l'engagement de l'AMCOW** pour motiver les gouvernements nationaux à donner une priorité accrue à la gestion des eaux transfrontalières et à l'adaptation régionale/nationale au changement climatique ;
- **Promouvoir et organiser le renforcement des capacités** dans divers domaines. Organiser signifie définir l'orientation, si possible de manière proactive, soutenir les processus d'appel d'offres et d'adjudication, obtenir les financements et effectuer le suivi et l'évaluation ;
- **Faciliter les services techniques**, c.-à-d. répondre aux demandes spécifiques des OBF, aider dans les processus d'appel d'offres et d'adjudication, faciliter le financement et suivre l'exécution (suivi, évaluation).
- **Promouvoir la qualité du travail**, c.-à-d. fournir tous les services comme le contrôle qualité/la fonction de service d'assistance, établir une liste d'experts en matière de changement climatique et de sécurité de l'eau ainsi qu'un système d'étalonnage des OBF et accéder aux forums internationaux de négociation sur le changement climatique.

Il n'est ainsi pas prévu que le RAOB agisse en tant qu'organisation d'exécution. Par exemple, un programme de formation sera contrôlé et mis en œuvre par, un important OBF, un institut national ou une société de conseil locale – avec le soutien d'une organisation compétente. Toutefois, quelques services seront directement contrôlés et mis en œuvre par le RAOB ; il s'agit de services panafricains à long terme fournis de façon proactive à ceux qui le demandent. Ces services figurent dans le point 4 ci-dessus. Le rôle que le RAOB peut jouer dans l'élaboration et la mise en œuvre des services du plan d'action est développé plus en détail dans l'annexe D.

L'analyse de lacunes et des besoins des OBF montre que certains besoins apparaissent plus fréquemment que d'autres. Voici ces besoins :

- › Soutien politique afin d'améliorer les actions transfrontalières et d'élaborer des stratégies, des politiques et des plans de travail appropriés ;
- › Collecte de données et traitement de ces données ;
- › Renforcement des capacités dans de nombreux domaines ;
- › Soutien financier.

Il sera essentiel que le RAOB identifie et développe d'abord des « fruits mûrs » en termes de prestation de services. Le RAOB est une nouvelle organisation qui doit démontrer sa capacité à fournir des services utiles. S'engager dans le processus politique de la coopération transfrontalière à travers l'AMCOW et aider à obtenir des financements (soit directement soit via le renforcement des capacités des OBF) constituent deux services qui sont peut-être des « fruits mûrs ».

Nous prévoyons que le RAOB s'associera avec les partenaires suivants :

- › L'AMCOW. Cette relation est extrêmement importante ; le RAOB doit la développer et l'utiliser autant que possible.
- › Les OBF africains. Ils constituent tant des bénéficiaires des services du RAOB que des partenaires dans la prestation des services. Nombre des OBF les plus importants et les plus anciens ont acquis une expertise et une expérience considérables au fil des années ; il s'agit là d'une ressource à partager et à exploiter.
- › Les CER. La sécurité de l'eau et le développement résilient au changement climatique doivent sortir du « domaine de l'environnement » et figurer dans les « grandes politiques » du ministère des Finances. Les CER - en partenariat avec les acteurs nationaux dans ce domaine - doivent prendre part à ce processus.
- › Organismes de renforcement des capacités et d'expertise et réseaux régionaux. Ceux-ci, comme le GWP, Water-Net/Cap-Net et IWMI, peuvent mettre à disposition des enseignants, des réseaux de personnes et des organisations expérimentés.
- › Sociétés de conseil nationales/internationales. Certains services sont vastes et nécessitent l'implication de grandes entreprises expérimentées. Ces entreprises, qui représentent également les connaissances de pointe et disposent d'une grande expérience, peuvent donner une perspective mondiale.
- › Les donateurs internationaux et les banques de développement. La plupart des services que le RAOB dispensera seront vraisemblablement financés par ce type de partenaires. L'ASDI, Danida, la GIZ, l'UE et le DFID constituent certains des principaux bailleurs. Certains d'entre eux ont déjà soutenu le RAOB et sont prêts à entamer des discussions pour fournir un soutien supplémentaire.

Les six types de services décrits ci-dessus sont tous importants. La question consiste donc à savoir quel domaine doit être considéré comme prioritaire par le RAOB ? Cela est nécessaire afin de se développer et de commencer à obtenir confiance et respect en tant que prestataire de service. Les services prioritaires pourraient être (i) ceux que les OBF demandent, (ii) ceux que le RAOB peut relativement facilement développer et dispenser, et (iii) ceux qui peuvent obtenir un financement de la part d'un bailleur.

D'après les discussions que nous avons eues avec les principaux bailleurs, voici les principales raisons qui pourraient favoriser le soutien financier des bailleurs au RAOB :

- Le RAOB dispose d'un plan de travail solide dans lequel figure un ensemble d'activités stratégiques et bien choisies ;
- Le RAOB jouit d'une place singulière et stratégique entre l'AMCOW, qui dispose d'un fort pouvoir politique, et les OBF sur le terrain ;
- Le RAOB génère des résultats rentables en impliquant plusieurs OBF dans les mêmes activités, par exemple dans des programmes de renforcement des capacités. En outre, travailler avec le RAOB permet de toucher plusieurs OBF sans avoir à s'engager contractuellement avec chacun d'entre eux ;
- Le RAOB dispose du potentiel pour faire passer la question de la sécurité de l'eau de la marge au centre du développement et de la croissance.

3.3 Présentation des services de soutien spécifiques du RAOB

Dans le tableau 5 ci-dessous, les types de service prioritaires sont présentés sous forme de services spécifiques et détaillés. Il convient de noter que l'intégralité des services mentionnés (hormis 1 - voir ci-dessous) repose sur des besoins ou des demandes exprimés ; nous consultants n'avons pas « inventé » de services mais simplement développé une idée ou un besoin partagés. L'élaboration d'un système d'étalonnage constitue l'exception ; ce système n'a en effet pas été demandé par les OBF mais nous avons pensé qu'il s'agirait d'un bon service, celui-ci permettant de rassembler les OBF et de travailler à l'uniformisation des normes et des prestations. En outre, de nombreux besoins et lacunes mentionnés doivent plutôt figurer dans une approche de GIRE générale et non spécifiquement liée au changement climatique ; ils ne figurent dès lors pas dans la liste ci-dessous. Enfin, nous nous sommes efforcés de faire en sorte que cette liste ne soit pas surabondante et ne devienne pas une simple « liste de souhaits ». Au contraire, nous avons tenté de la maintenir axée sur les aspects importants, de souligner les questions prioritaires et de garder à l'esprit le fait que le RAOB demeure une organisation assez nouvelle qui ne peut pas « tout faire ».

Notons que cette liste de services ne prévoit ni de rabaisser les modèles GSM au rang de modèles climatiques régionaux/locaux, ni de laisser les OBF faire leur propres scénarios climatiques, ce qui est à la fois lourd et complexe et qui ne peut se produire que dans un, voire deux endroits en Afrique, lesquels fourniront des informations à tous ceux qui en ont besoin. Un processus a commencé en vue de créer cette capacité en Éthiopie dans le cadre d'une initiative de la CENUA ; dès qu'elle sera opérationnelle, celle-ci sera au service de tous en Afrique jusqu'à ce que le système soit étendu.

Tableau 5 : Services de soutien du RAOB

Domaines d'intervention	Actions de soutien prioritaires du RAOB
<p>1 : Faciliter le soutien politique pour la coopération dans le domaine des eaux transfrontalières.</p>	<p>1.1. Soutenir les hommes politiques et les décideurs de haut rang ainsi que les acteurs clés pour qu'ils engagent un dialogue sur l'adaptation au changement climatique et sur la coopération entre bassins. Même s'il incombe à chaque OBF/L de promouvoir une coopération efficace, le RAOB peut mettre à profit ses relations politiques solides avec l'AMCOW afin de rassembler les régions, les pays et les institutions, d'élaborer des politiques et des plans d'actions communs et bien plus encore.</p> <p>1.1.1. Redéfinir le défi. Collaborer avec les médias et les spécialistes en communication et en eau pour repenser le défi climatique, non plus en termes de problème environnemental mais de croissance et de développement nationaux, et pour promouvoir et diffuser cette vision au public, aux dirigeants politiques et aux professionnels.</p> <p>1.1.2. Établir des alliances entre les OBF, les CER, les principales industries d'exportation, les meilleures universités ainsi que d'autres organisations influentes et engager un dialogue interne ainsi qu'un dialogue avec les gouvernements sur l'importance de la sécurité de l'eau pour la croissance, l'emploi et le développement.</p> <p>1.1.3. Exercer une influence politique. Travailler en collaboration avec l'AMCOW et recourir à son influence politique pour encourager les pays à s'impliquer plus activement dans les questions relatives à la sécurité de l'eau et à l'adaptation au changement climatique - et à œuvrer ensemble dans les bassins qu'ils partagent.</p> <p>1.1.4. Sensibiliser les dirigeants politiques aux mesures d'adaptation au changement climatique. Il est nécessaire que les dirigeants politiques prennent davantage conscience des enjeux relatifs au changement climatique. À l'instar de nombreux défis, le changement climatique produira des « vainqueurs » et des « perdants » parmi les pays, les secteurs de l'eau et les individus ; les dirigeants politiques doivent ainsi pouvoir répondre à ces conflits potentiels. Le RAOB peut jouer de nombreux rôles dans ce processus. Ce service est étroitement lié au service 2.3 ci-dessous.</p>
	<p>1.2. Harmoniser les politiques et les stratégies régionales et nationales d'adaptation au changement climatique. Pour une adaptation au changement climatique efficace, il est impératif que la gestion de l'eau aux niveaux transfrontalier et national soit intégrée. De ce fait, les institutions travaillant aux différents niveaux et accomplissant des tâches similaires doivent coopérer afin d'harmoniser les politiques, les plans et les programmes concernés.</p>
	<p>1.3. Soutenir l'identification et la nomination d'ambassadeurs du changement climatique. La nomination en tant qu'ambassadeurs du changement climatique de personnalités de renom, respectées et suscitant l'intérêt des médias permettra d'attirer l'attention sur les questions relatives au changement climatique.</p>
	<p>1.4. Exprimer les préoccupations des OBF relatives au climat dans les forums internationaux. Les OBF individuels disposent rarement d'une voix ou sont rarement présents dans les forums internationaux sur le changement climatique. Ils doivent être représentés par une institution panafricaine spécialisée comme le RAOB qui peut agir à travers l'AMCOW et l'UA ou à travers son propre mandat.</p>
	<p>1.5. Soutenir la formulation de politiques et les prises de décisions concernant à la fois l'eau, l'agriculture, l'énergie et l'adaptation au changement climatique. Il s'agit d'un nouvel aspect essentiel dans la gestion des bassins fluviaux, c.-à-d. souligner les liens existants entre la gestion de l'eau et la gestion de l'énergie. Il s'agit d'un élément qui est par essence lié à la GIRE mais qui est aussi étroitement lié au changement climatique et qui requiert l'évaluation des débits futurs de l'eau et des opportunités de partage de l'énergie hydroélectrique plutôt que de partage de l'eau. Il s'agit d'un domaine qui nécessite davantage d'études, de connaissances et de planification intégrée.</p>

Domaines d'intervention	Actions de soutien prioritaires du RAOB
<p>2 : Faciliter le renforcement des capacités</p>	<p>2.1 Programme général de renforcement des capacités sur la collecte de données, la modélisation, la gestion de l'information et l'analyse climatique. Ce programme doit être lié au besoin de collecte et de gestion scientifiques améliorées des données sur les effets régionaux du changement climatique sur les précipitations, le ruissellement et la température et leur transposition dans des services de bassins comme la production alimentaire, l'accès à l'eau et les flux environnementaux. Il est nécessaire de travailler en étroite coopération avec les instituts météorologiques et hydrologiques nationaux lors de la préparation et de la mise en œuvre de cette activité. Un service de soutien technique concernant les besoins en matériel pour la collecte de données ainsi que pour les systèmes et la gestion des informations est prévu plus loin.</p> <p>2.1.1 Élaborer, gérer et entretenir un système de collecte des données et de gestion des informations. La collecte et la gestion de données relatives au climat constitue un prérequis pour la modélisation, l'élaboration de scénarios et la planification nationale/régionale. Ce programme de formation met l'accent sur le savoir-faire relatif à cette compétence. Il est lié à un service technique qui fournit le matériel requis pour la collecte de données et la gestion des informations.</p> <p>2.1.2 Élaborer, gérer et utiliser des modèles hydrologiques. Fournir au personnel des OBF et à leurs homologues nationaux les informations générées par un modèle hydrologique dynamique de leur fleuve constitue la dernière pièce du « puzzle » scientifique. Cette information constitue un prérequis pour le développement résilient au changement climatique. L'élaboration d'un modèle hydrologique doit être étroitement liée à un programme d'OBF en matière de GIRE.</p> <p>2.1.3 Systèmes d'alerte précoce et cartographie des risques climatiques et de la vulnérabilité. Voici un besoin récurrent qu'éprouvent de nombreux OBF : comment développer des systèmes d'alerte précoce et cartographier les zones exposées aux risques d'inondations, à d'importantes pénuries d'eau, aux dommages causés aux infrastructures, aux pertes agricoles et plus encore. Cela nécessite des investissements en matière de matériel technique ainsi que des activités de renforcement des capacités. Disposer d'un système moderne, rapide et réactif permettant de recueillir des données, d'analyser les risques et de partager les informations traitées à toutes les parties susceptibles d'être affectées comporterait potentiellement d'énormes avantages.</p> <p>2.1.4 Les systèmes d'aide à la décision (SAD) sont étroitement liés aux trois questions ci-dessus. Ils assurent l'interface entre l'eau et son allocation et son utilisation dans la société.</p> <p>2.2 Programme général de renforcement des capacités sur la sécurité de l'eau et le développement résilient au changement climatique. Si le programme susmentionné met l'accent sur la mise au point de la base scientifique du développement national, le présent programme s'approprie les informations qu'il relie à la planification et aux investissements nationaux ainsi qu'aux préoccupations environnementales à long terme. Le programme serait consacré à déterminer comment inclure le facteur climatique dans le développement des bassins. Il existe une très forte demande pour de nouveaux investissements en matière d'infrastructures en Afrique. Toutefois, ceux-ci doivent être rentables quels que soient les scénarios climatiques potentiels ; il doit s'agir d'investissements dits « sans regret/à faibles regrets ». La demande pour ce type de formation est très forte. Un programme de formation du GWP-WACDEP existe sur ce thème ; il peut être facilement réadapté à un moindre coût à un bassin.</p>

Domaines d'intervention	Actions de soutien prioritaires du RAOB
<p>2 : Faciliter le renforcement des capacités</p>	<p>2.3 Faciliter l'organisation de séminaires pour les décideurs de haut rang sur l'état des connaissances en matière de changement climatique, de gestion des eaux transfrontalières et de développement résilient au changement climatique. Ce service est étroitement lié au service 1.3 ci-dessus. Il est nécessaire de rassembler les hauts fonctionnaires gouvernementaux et de discuter des questions clés liées à la sécurité de l'eau, au changement climatique et au développement des infrastructures. Il incombe à chaque OBF la responsabilité d'organiser ces réunions mais le RAOB, avec ses relations étroites avec l'AMCOW et l'UA, peut soutenir et faciliter ce processus. Les séminaires potentiels peuvent porter sur les thèmes suivants :</p> <p>2.3.1 L'élaboration d'une compréhension commune des effets du changement climatique à l'échelle régionale.</p> <p>2.3.2 Le besoin d'harmonisation institutionnelle.</p> <p>2.3.3 Comment gérer les situations d'urgence liées aux sécheresses et aux inondations.</p> <p>2.3.4 L'élaboration des principes et des politiques sur le partage de l'eau et sur le partage des avantages.</p> <p>2.3.5 L'importance d'établir un lien entre les approches transfrontalières et nationales en matière de gestion de l'eau.</p>
	<p>2.4 Organiser des séminaires techniques de haut niveau sur l'adaptation au changement climatique. Ce type de séminaires aurait pour objectif principal de rassembler l'élite des chercheurs internationaux - venant d'Afrique et de l'extérieur - à l'occasion de séminaires se tenant en Afrique qui portent sur les grands enjeux liés à la gestion des eaux transfrontalières et au changement climatique et répondent aux besoins des OBF participants. Ces séminaires pourraient par exemple être organisés durant la Semaine africaine de l'eau et au moment des principales conférences sur l'eau. Voici certains thèmes qui pourraient faire l'objet de ces séminaires :</p> <p>2.4.1 Progrès dans le domaine de la modélisation de la variabilité climatique.</p> <p>2.4.2 Production alimentaire dans le cadre d'une variabilité climatique accrue.</p> <p>2.4.3 Préparation aux sécheresses et aux inondations et systèmes d'alerte précoce</p> <p>2.4.4 Établir un lien entre eau et développement énergétique</p> <p>2.4.5 Eaux urbaines et services d'assainissement dans le cadre de l'adaptation au climat.</p>
	<p>2.5 Renforcer les capacités des OBF en matière d'élaboration de documents et de développement de tâches clés liés au climat. Tandis que certains OBF ont de l'expérience dans, par exemple, l'élaboration de politiques climatiques destinées aux bassins ou dans la rédaction de termes de référence pour une étude sur un projet de plan de préparation aux sécheresses, d'autres n'en ont pas. Ce service, qui consistera en une formation axée sur l'élaboration de documents et de tâches clés, portera notamment sur les documents suivants (d'autres sujets peuvent facilement être identifiés) :</p> <p>2.5.1 Propositions de projets susceptibles d'être financées. Le manque de projets bien ficelés et susceptibles d'être financés a été identifié comme un des principaux obstacles au développement des infrastructures en Afrique. De nombreux financements étant disponibles pour les projets d'adaptation au changement climatique, des formations axées sur la rédaction de propositions bien documentées, bien préparées et bien écrites peuvent potentiellement produire un effet de levier important.</p> <p>2.5.2 Politique et stratégie climatiques du bassin. Il s'agit de documents clés dans une approche de développement résilient au changement climatique. De nombreux OBF en Afrique ont beaucoup d'expériences ; il convient de les partager à travers ce type de mécanismes de renforcement des capacités.</p> <p>2.5.3 Projet de plan de préparation aux inondations/sécheresses. De nombreux OBF et gouvernements nationaux préparent aujourd'hui ces types de documents. Fort de son expérience et de son savoir-faire, le RAOB peut appuyer les OBF en vue de la réalisation de cette tâche.</p> <p>2.5.4 Préparer des applications de recherche sur des sujets sélectionnés (par ex. : sur les liens entre eau et énergie et leurs liens avec le changement climatique).</p>

Domaines d'intervention	Actions de soutien prioritaires du RAOB
<p>2 : Faciliter le renforcement des capacités</p>	<p>2.6 Échange de personnel et stages professionnels. L'échange de personnel et les stages professionnels constitue peut-être la meilleure approche en vue d'apprendre et d'acquérir de l'expérience. Certains des OBF les plus anciens et les plus expérimentés feraient office d'hôtes.</p> <p>2.6.1 Échange de personnel. Il s'agit d'un échange de personnel planifié entre deux ou plusieurs institutions au cours duquel les employés passeront beaucoup de temps dans l'institution hôte, travailleront avec leurs homologues professionnels et apprendront ainsi par la pratique. Les employés continuent de percevoir leur salaire versé par leur institution d'origine.</p> <p>2.6.2 Stages. Les stages professionnels sont plus proches de la formation que ne l'est l'échange de personnel. Ils concernent généralement des personnes plus jeunes, comme des diplômés universitaires, à qui ils offrent la possibilité de lancer leur carrière en leur permettant de passer par exemple 6 mois dans une institution qui constituera ensuite un employeur potentiel. Généralement, à l'occasion d'un stage, un plan de formation est élaboré, un tuteur est désigné et une bourse couvre les besoins essentiels.</p>
	<p>2.7 Acquérir un rôle de leader dans la gestion des eaux transfrontalières. Ce service impliquerait l'identification des besoins spécifiques des professionnels travaillant actuellement dans les OBF. Des programmes de formation sur mesure fondés sur ces besoins seraient ensuite élaborés. De nombreuses alternatives sont possibles.</p> <p>2.7.1 Hydrologie/Communication/Systèmes d'alerte précoce. Améliorer les compétences des professionnels impliqués dans ces (ou dans d'autres) domaines.</p> <p>2.7.2 Leadership dans la gestion des eaux transfrontalières. Créer un groupe intitulé «Programme de leadership en matière de gestion des eaux transfrontalières et d'adaptation au changement climatique en Afrique» qui serait constitué de jeunes professionnels africains soigneusement sélectionnés et disposant de formations et d'expériences professionnelles excellentes dans les domaines concernés. Ils recevraient un programme sur 2 ans qui allierait travail et formation, leur permettant ainsi de voir et d'apprendre à partir de différents OBF en Afrique et en dehors du continent, et se verraient chacun assigner un tuteur.</p> <p>2.7.3 Voyages d'étude. Organiser des voyages d'étude dans d'autres OBF pour le personnel clé chargé de l'adaptation au climat. Cette mesure sera particulièrement utile lors de la création de nouveaux OBF.</p>
	<p>2.8 Renforcer les capacités des négociateurs sur le changement climatique en matière de sécurité de l'eau et d'adaptation au changement climatique. Les négociations internationales sur le changement climatique sont aujourd'hui dominées par les pays riches ou par les grands pays ; les nombreux petits pays africains ne peuvent ni y participer ni les influencer. Afin de remédier à cette lacune, il est nécessaire que le RAOB et l'AMCOW facilitent le regroupement des OBF et dispensent des formations aux négociateurs sur le climat.</p>
	<p>2.9 Identifier et recueillir les questions de recherche que les OBF trouvent importantes et faciliter leur mise en œuvre. Les OBF ont constamment besoin d'acquérir des connaissances nouvelles sur les questions émergentes. Même si beaucoup de connaissances sont disponibles, il convient de réaliser de nouvelles recherches. Le RAOB pourrait fournir un appui pour recueillir les besoins en matière de recherche, identifier les lacunes dans les recherches en cours et partager ces informations aux centres de recherche dans toute l'Afrique.</p>

Domaines d'intervention	Actions de soutien prioritaires du RAOB
3 : Faciliter l'assistance technique	3.1 Établir un système de collecte des données et de gestion des informations. Ce besoin, qui est souvent exprimé par de nombreux OBF, constitue un prérequis pour réduire l'échelle des modèles climatiques mondiaux (voir ci-dessous), exécuter un modèle hydrologique (voir ci-dessous), établir des systèmes d'alerte précoce (voir ci-dessous) et enfin réaliser une planification résiliente au climat.
	3.2 Mettre en place des modèles hydrologiques pour les bassins. Un modèle est nécessaire pour traduire les résultats des modèles de changement climatique locaux/régionaux en des données et des informations d'importance cruciale pour parvenir à la sécurité de l'eau. De nombreux modèles de ce type ont déjà été créés et exécutés en Afrique, notamment par l'IBN qui y a par exemple ajouté des sous-modèles économiques sur l'allocation et l'utilisation de l'eau. L'expérience de l'IBN ainsi que celle, similaire, du fleuve Orange pourraient être partagées et servir de base pour harmoniser l'approche de la modélisation des principaux fleuves d'Afrique.
	3.3 Élaborer des systèmes d'alerte précoce et produire des cartes sur les risques et la vulnérabilité climatiques. Cette composante est étroitement liée à diverses composantes précédentes : collecte de données, modélisation, analyse et gestion de l'information. L'élaboration d'un système d'alerte précoce fait partie des activités ajoutées.
	3.4 Élaborer des systèmes d'aide à la décision (SAD). Ce service, qui est lié aux services d'assistance technique présentés plus haut, est relativement peu coûteux en termes d'investissement matériel mais nécessite une expertise importante en matière de conception et d'utilisation du système.
	3.5 Soutenir le développement institutionnel des OBF. Les nouveaux OBF en particulier ont besoin de spécialistes pour appuyer leur développement institutionnel. Ce service devrait être fourni dans le cadre du soutien général en matière de GIRE, même si l'aspect climatique nécessite une attention particulière. Ce soutien pourrait inclure la rationalisation des politiques et des stratégies transfrontalières et nationales en matière de changement climatique pour soutenir le renforcement des capacités internes et promouvoir un dialogue à l'échelle du bassin sur l'adaptation au changement climatique et le développement.
4 : Faciliter le financement du développement résilient au changement climatique	4.1 Fournir des informations sur les opportunités de financement en matière d'adaptation au changement climatique. Savoir comment, quand et où adresser une demande constitue l'information la plus essentielle en termes d'obtention de financements pour l'adaptation au changement climatique ; il s'agirait d'un service général que le RAOB dispenserait à tous les OBF africains.
	4.2 Faciliter le financement pour soutenir les OBF. Dans ce cas, le RAOB - sur la base d'une évaluation des besoins - sollicite et obtient un soutien financier pour de vastes programmes qui sont demandés par plusieurs OBF et qui font partie du plan de travail du RAOB. Parmi ceux-ci pourraient figurer la mise en place de modèles hydrologiques, le renforcement des capacités en matière de sécurité de l'eau et de développement résilient au changement climatique ainsi que l'organisation de séminaires de haut niveau pour les hauts fonctionnaires gouvernementaux.
	4.3 Renforcer les capacités des OBF en matière de rédaction de propositions de projets susceptibles d'être financées. Il s'agit du même service que le Service 2.5.1.
	4.4 Fournir une assistance technique pour la rédaction de propositions de projets susceptibles d'être financées. Les services généraux du RAOB ne peuvent répondre à tous les besoins des OBF liés au changement climatique. Lorsque des besoins spécifiques - qui sont probablement liés à des projets importants comme les investissements en infrastructures - existent et que la capacité de rédiger de solides propositions de projets susceptibles d'être financées fait défaut, le RAOB peut fournir une assistance technique pour la rédaction de la proposition de projet.

Domaines d'intervention	Actions de soutien prioritaires du RAOB
<p>5 : Établir une liste de consultants/experts en climatologie expérimentés.</p>	<p>5.1 Établir une liste de consultants/experts et de partenaires en matière de climat. Cette liste doit être disponible sur internet, être subdivisée en différentes questions thématiques, faire l'objet d'un contrôle qualité rigoureux et contenir des CV et des coordonnées. Il convient de mettre en œuvre cette mesure en étroite collaboration avec CapNet, l'Alliance genre et eau GWA) et le GWP, des experts travaillant dans ces trois organisations étant susceptibles de figurer dans une liste du RAOB. Différents sous-groupes pourraient être formés.</p> <p>5.1.1 Des employés d'OBF expérimentés disponibles pour partager leur expertise professionnelle et pour accueillir des OBF</p> <p>5.1.2 Des experts sur des sujets particuliers comme la modélisation et le développement institutionnel</p> <p>5.1.3 Des professeurs/conférenciers expérimentés sur la planification résiliente au changement climatique.</p>
<p>6 : Promouvoir l'excellence dans l'adaptation au changement climatique et dans les travaux transfrontaliers</p>	<p>6.1 Promouvoir l'excellence professionnelle. La promotion de l'excellence peut constituer un formidable moteur pour le développement de la gestion des eaux transfrontalières – et notamment celui de la GIRE en général. Les services du RAOB doivent être attrayants, non seulement d'un point de vue technique/scientifique mais aussi au niveau individuel ; la promotion de l'excellence pourra contribuer à cela.</p> <p>6.1.1 Étalonner les OBF. À travers l'expérience acquise par d'autres secteurs, un système d'étalonnage des OBF et de leurs travaux pourrait être élaboré et utilisé pour promouvoir le travail de qualité en matière de GIRE et d'adaptation climatique. Le RAOB pourrait mettre en place ce système et suivre les résultats.</p> <p>6.1.2 Promouvoir les préoccupations communautaires dans le développement résilient au changement climatique. De nombreux intérêts et préoccupations doivent être intégrés dans les plans de développement des bassins ; il est important que tous - y compris ceux des éventuelles communautés pauvres et vulnérables vivant le long du fleuve - soient respectés et pris en compte.</p> <p>6.1.3 Récompenses/certificats individuels/aux OBF. La remise de récompenses pourrait constituer un événement annuel organisé par exemple en marge de la Semaine Africaine de l'eau pour récompenser la personne ou à l'OBF le plus méritant de l'année. Par exemple, la récompense pourrait consister en un prix intitulé « OBF ayant la meilleure pratique en Afrique 2018 » et une bourse de voyage pour assister à une conférence annuelle ou un voyage d'études pour l'ensemble de son personnel professionnel.</p> <p>6.1.4 Contrôle qualité des documents/services clés Le contrôle qualité des documents et des services comme les avant-projets de TdR/contrats, les stratégies/plans d'action et les rapports des consultants fourniraient des révisions expertes sur les formalités, la pertinence, la qualité globale, les points manquants et plus encore.</p> <p>6.1.5 Service d'assistance (help desk). Un service d'assistance sur l'adaptation au changement climatique dans les bassins fluviaux pourrait fournir aux OBF des informations rapides et pratiques sur, par exemple, les événements à venir, les personnes à contacter et les sources de financement. Ce service d'assistance ne sera pas confié à des spécialistes techniques mais plutôt à des courtiers en information dans le domaine spécifique.</p>

4. PLAN D'ACTION : LISTE DETAILLÉE DES ACTIVITÉS ET DU BUDGET

Tableau 6 : Plan d'action et estimations des coûts par activité

#	Volet / Service de soutien / Activités / Budget	Coût (Euro)	Hypothèses
1	FACILITER LE SOUTIEN POLITIQUE POUR LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE	1094000	
1.1	Promouvoir la volonté politique pour lutter contre le changement climatique et renforcer la coopération entre les bassins.	587500	
1.1.1	Redéfinir le défi	117500	1 bassin
a)	Créer un groupe interdisciplinaire, rédiger les TdR et le contrat.	14000	
b)	Redéfinir le défi, développer des arguments, des cas et des faits	45500	
c)	Préparer des documents à diffuser et partager	37000	Disponible pour tous
d)	Présenter aux autorités nationales, aux réunions/conférences, à travers les médias publics, les universités	21000	
1.1.2	Établir des alliances	208500	1 bassin
a)	Évaluation initiale des acteurs, des enjeux et des opportunités, prévoir un consultant	59000	
b)	Identifier les acteurs clés et leurs préoccupations, développer des alliances et des possibilités d'influence	96500	
c)	Diffuser aux hauts fonctionnaires gouvernementaux et aux médias	53000	
1.1.3	Exercer une influence politique Total	138500	1 bassin
a)	Identifier et examiner les questions prioritaires à promouvoir	31500	
b)	En collaboration avec l'AMCOW/CMAE, discuter de la manière de procéder, des idées à promouvoir et des psites à explorer pour l'AMCOW/CMAE	24500	
c)	Encourager l'AMCOW/AMCEN à agir ; organiser des réunions et des conférences, projets de déclarations, impliquer les médias	82500	
1.1.4	Sensibiliser les dirigeants politiques à l'adaptation au changement climatique	123000	
a)	Évaluation initiale des acteurs, des enjeux et des opportunités, prévoir un consultant	14000	1 bassin
b)	Développer les informations à partager et les formes à utiliser (séminaire, voyage d'étude, conférence). Identifier les acteurs clés (institutions, personnes) à contacter.	17000	
c)	Mettre en œuvre la campagne de diffusion	92000	
1.2	Harmoniser les politiques régionales et nationales d'adaptation au changement climatique	202000	
b)	Entreprendre des études sur les questions soulevées, consulter les gouvernements, le personnel, les experts et les institutions. Revoir les politiques et les documents d'orientation	51000	
c)	Organiser des réunions, discuter des différences et de la nécessité de s'accorder	78500	
d)	Proposer de nouveaux rôles, de nouvelles responsabilités et de nouvelles solutions	32000	
e)	Impliquer l'AMCOW/AMCEN pour encourager les gouvernements à aborder les questions soulevées et à trouver des solutions consensuelles	40500	
1.3	Soutenir l'identification et la nomination d'ambassadeurs du changement climatique	107000	
b)	Examiner les questions qui doivent être promues et évaluer les personnes susceptibles d'être désignées comme « ambassadeurs »	36500	
c)	Nommer et former les ambassadeurs identifiés	32500	
d)	Promouvoir la participation des ambassadeurs	34500	

#	Volet / Service de soutien / Activités / Budget	Coût (Euro)	Hypothèses
e)	Évaluer la portée des ambassadeurs	3500	
1.4	Exprimer les préoccupations des OBF relatives au climat dans les forums internationaux.	105500	
a)	Évaluation initiale des acteurs, des enjeux et des opportunités, prévoir un consultant	8500	Toute l'Afrique
b)	Élaborer une stratégie de gestion de l'information.	9000	
c)	Revoir les informations à partager, qui impliquer et à quels forums participer.	33000	
d)	Participer à des forums internationaux	55000	
1.5	Soutenir la formulation de politiques et la prise de décisions dans les secteurs de l'eau, de l'agriculture et de l'énergie et de l'adaptation au changement climatique.	92000	
a)	Évaluation initiale des acteurs, des enjeux et des opportunités, prévoir un consultant	11500	Toute l'Afrique/sous-région
b)	Identifier les enjeux dans un contexte africain. Identifier ce qui est connu et ce qui ne l'est pas, élaborer un programme de recherche.	27000	
c)	Identifier les groupes sur lesquels il est possible d'effectuer des recherches	3500	
d)	Faciliter le financement pour les recherches ciblées	8500	
e)	Diffuser les résultats lors des séminaires aux hauts fonctionnaires gouvernementaux et aux planificateurs	35000	
f)	En collaboration avec l'AMCOW/CMAE, décider de la manière de procéder.	6500	
2	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS	7087000	
2.1	Programme général de renforcement des capacités sur la collecte de données, la modélisation, la gestion de l'information et l'analyse climatique	3982500	
2.1.1	Élaborer, gérer et entretenir un système de collecte des données et de gestion des informations	1178000	
a)	Évaluation initiale des acteurs, des enjeux et des opportunités, prévoir un consultant	45000	1 bassin, 4 ans.
b)	Examiner la situation actuelle, les besoins d'apprentissage et les besoins en matériel		91000
c)	Élaborer un programme de renforcement des capacités	226000	
d)	Mettre en œuvre les activités de renforcement des capacités	750000	
e)	Suivre et évaluer	66000	
2.1.2	Élaborer, gérer et utiliser des modèles hydrologiques	1019000	1 bassin, 3 ans.
a)	Évaluation initiale des acteurs, des enjeux et des opportunités, prévoir un consultant	45000	
b)	Examiner la situation actuelle, les besoins d'apprentissage et les besoins en matériel		91000
c)	Élaborer un programme de renforcement des capacités	226000	
d)	Mettre en œuvre les activités de renforcement des capacités	591000	
e)	Suivre et évaluer		66000
2.1.3	Systèmes d'alerte précoce et cartographie des risques climatiques et de la vulnérabilité	999000	1 bassin, 3 ans.
a)	Évaluation initiale des acteurs, des enjeux et des opportunités, prévoir un consultant	45000	
b)	Examiner la situation actuelle, les besoins d'apprentissage et les besoins en matériel		91000
c)	Élaborer un programme de renforcement des capacités	226000	
d)	Mettre en œuvre les activités de renforcement des capacités	571000	
e)	Suivre et évaluer	66000	

#	Volet / Service de soutien / Activités / Budget	Coût (Euro)	Hypothèses
2.1.4	Élaborer et gérer des systèmes d'aide à la décision	786500	
a)	Évaluation initiale des besoins et de la demande en matière d'apprentissage, définir l'objet des formations	17000	3 bassins
b)	Recruter des consultants et des partenaires, développer et planifier les programmes		178000
c)	Mettre en œuvre sur une période d'environ 18 mois	547000	
d)	Évaluer, réviser et actualiser les documents	44500	
2.2	Programme général de renforcement des capacités sur la sécurité de l'eau et le développement résilient au changement climatique	941500	
a)	Évaluation initiale des besoins et de la demande en matière d'apprentissage, définir l'objet des formations	17000	3 bassins
b)	Recruter des consultants et des partenaires, développer et planifier les programmes		213000
c)	Mettre en œuvre sur une période d'environ 18 mois	667000	
d)	Évaluer, réviser et actualiser les documents	44500	
2.3	Faciliter l'organisation de séminaires pour les décideurs de haut rang sur l'état des connaissances en matière de changement climatique, de gestion des eaux transfrontalières et de développement résilient au changement climatique	212000	
a)	Évaluation initiale et coordination avec l'AMCOW	8500	3 bassins
b)	Recruter des consultants et des partenaires, développer et planifier les séminaires		51000
c)	Mettre en œuvre une série de séminaires. Premier choix provisoire : Les effets potentiels du changement climatique sur la croissance, le développement et la planification résiliente au changement climatique	135000	
d)	En collaboration avec l'AMCOW/CMAE, évaluer les séminaires	17500	
2.4	Organiser des séminaires techniques de haut niveau sur l'adaptation au changement climatique	122400	
a)	Évaluation initiale des priorités et des besoins et coordination avec l'AMCOW	3500	3 bassins, 1 thème
b)	Recruter des consultants et des partenaires, développer et planifier les séminaires	36000	
c)	Mettre en œuvre une série de séminaires. Premier choix provisoire : Progrès dans le domaine de la modélisation du changement climatique	74000	
d)	En collaboration avec l'AMCOW/CMAE, évaluer les séminaires	8900	
2.5	Renforcer les capacités des OBF en matière d'élaboration de documents et de développement de tâches clés liés au climat.	460800	
2.5.1	Propositions de projets susceptibles d'être financées	115200	Tous les bassins
a)	Évaluation initiale des besoins et de la demande en matière d'apprentissage	10000	
b)	Recruter un consultant, élaborer les documents, planifier les formations	45000	
c)	Dispenser des cours régionaux, 2 sessions chacun. Documents pour le Programme eau, climat et développement disponibles.	54000	
d)	Évaluer et actualiser les documents.	6200	
2.5.2	Politique et stratégie climatiques du bassin	115200	Axé sur la demande
a)	Évaluation initiale des besoins et de la demande en matière d'apprentissage	10000	
c)	Élaborer un programme de renforcement des capacités	45000	
d)	Mettre en œuvre les activités de renforcement des capacités	54000	
e)	Suivre et évaluer	6200	
2.5.3	Projet de plan de préparation aux inondations/sécheresses	115200	Axé sur la demande
a)	Évaluation initiale des besoins et de la demande en matière d'apprentissage	10000	
c)	Élaborer un programme de renforcement des capacités	45000	
d)	Mettre en œuvre les activités de renforcement des capacités	54000	
e)	Suivre et évaluer	6200	

#	Volet / Service de soutien / Activités / Budget	Coût (Euro)	Hypothèses
2.5.4	Préparer des applications de recherche	115200	Axé sur la demande
a)	Évaluation initiale des besoins et de la demande en matière d'apprentissage	10000	
c)	Élaborer un programme de renforcement des capacités	45000	
d)	Mettre en œuvre les activités de renforcement des capacités	54000	
e)	Suivre et évaluer	6200	
2.6	Échange de personnel et stages professionnels	202300	
2.6.1	Échange de personnel	123900	3 bassins
a)	Évaluation initiale des besoins et de la demande, des opportunités et de la volonté d'accueillir	7000	
b)	Préparer les échanges, les postes et les détails pratiques	24500	
c)	Les échanges ont lieu	91000	
d)	Examiner et évaluer	1400	
2.6.2	Stages.	78400	1 bassin
a)	Évaluation initiale des besoins et de la demande, des opportunités et de la volonté d'accueillir	7000	
b)	Publier des annonces, sélectionner les personnes, préparer l'accueil et le travail.	21000	
c)	Les stages ont lieu	49000	Voyage et hébergement payés, 6 mois
d)	Examiner et évaluer	1400	
2.7	Acquérir un rôle de leader dans la gestion des eaux transfrontalières	942700	
2.7.1	Hydrologie/Communication/Systèmes d'alerte précoce	71900	3 bassins
a)	Évaluation des besoins et de la demande	3500	
b)	Développer le concept : priorités, objectifs, acteurs, forme	7000	
c)	Recruter un consultant, préparation	18000	
d)	Mettre en œuvre	40600	
e)	Examiner et évaluer	2800	
2.7.2	Leadership dans la gestion des eaux transfrontalières	681500	Toute l'Afrique
a)	Évaluation des besoins et de la demande	7000	
b)	Développer le concept : priorités, objectifs, acteurs, forme	24500	
c)	Recruter un consultant, préparation	7000	
d)	Mettre en œuvre	629000	Salaire de 24 mois, 20 p
e)	Examiner et évaluer	14000	
2.7.3	Voyages d'étude	189300	3 bassins
a)	Évaluation des besoins et de la demande	3500	
b)	Développer le concept : priorités, objectifs, acteurs, forme	14000	
c)	Recruter un consultant, préparation	67000	
d)	Mettre en œuvre	102000	15 p * 2 voyages
e)	Examiner et évaluer	2800	
2.8	Renforcer les capacités des négociateurs sur le changement climatique en matière de sécurité de l'eau et d'adaptation au changement climatique	104400	
a)	Évaluation initiale des besoins et des approches	3500	Toute l'Afrique
b)	Recruter des consultants et des partenaires, développer et planifier les séminaires	36000	
c)	Mettre en œuvre une série de sessions de formation.	56000	
d)	En collaboration avec l'AMCOW/CMAE, évaluer les séminaires	8900	

#	Volet / Service de soutien / Activités / Budget	Coût (Euro)	Hypothèses
2.9	Identifier et recueillir les questions de recherche que les OBF trouvent importantes et faciliter leur mise en œuvre	118400	
a)	Évaluation initiale des besoins et des approches	3500	Toute l'Afrique
b)	Recueillir, évaluer et développer des questions de recherche	49000	
c)	Analyser les partenaires impliqués dans la recherche, coordonner les applications	57000	
d)	En collaboration avec l'AMCOW/CMAE, évaluer les activités de recherche		8900
3	ASSISTANCE TECHNIQUE	1770300	
3.1	Établir un système de collecte des données et de gestion des informations	553400	
a)	Évaluation initiale des besoins et de la demande, des acteurs et des consultants	10000	1 bassin, 4 ans
b)	En collaboration avec les OBF, définir les tâches, développer les TdR et recruter un consultant	24000	
c)	Analyse technique et reporting détaillés	133000	
d)	Mettre en œuvre	363000	
e)	Examiner et évaluer	23400	
3.2	Mettre en place des modèles hydrologiques pour les bassins	393400	
a)	Évaluation initiale des besoins et de la demande, des acteurs et des consultants	7000	1 bassin, 3 ans.
b)	En collaboration avec les OBF, définir les tâches, développer les TdR et recruter un consultant	21000	
c)	Analyse technique et reporting détaillés	133000	
d)	Mettre en œuvre	209000	
e)	Examiner et évaluer	23400	
3.3	Élaborer des systèmes d'alerte précoce et produire des cartes sur les risques et la vulnérabilité climatiques	393400	
a)	Évaluation initiale des besoins et de la demande, des acteurs et des consultants	7000	1 bassin, 3 ans.
b)	En collaboration avec les OBF, définir les tâches, développer les TdR et recruter un consultant	21000	
c)	Analyse technique et reporting détaillés	133000	
d)	Mettre en œuvre	209000	
e)	Examiner et évaluer	23400	
3.4	Élaborer des systèmes d'aide à la décision (SAD).	330400	
a)	Évaluation initiale des besoins et de la demande, des acteurs et des consultants	7000	1 bassin, 3 ans.
b)	En collaboration avec les OBF, définir les tâches, développer les TdR et recruter un consultant	21000	
c)	Analyse technique et reporting détaillés	133000	
d)	Mettre en œuvre	146000	
e)	Examiner et évaluer	23400	
3.5	Soutenir le développement institutionnel des OBF	99700	
a)	Évaluation initiale des besoins et de la demande, des acteurs et des consultants	7000	3 bassins, 3 ans.
b)	En collaboration avec les OBF, définir les tâches, développer les TdR et recruter un consultant	14000	
c)	Analyse technique et reporting détaillés	38000	
d)	Mettre en œuvre	38000	
e)	Examiner et évaluer	2700	

#	Volet / Service de soutien / Activités / Budget	Coût (Euro)	Hypothèses
4	FACILITER LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT RÉILIENT AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	316300	
4.1	Fournir des informations sur les opportunités de financement en matière d'adaptation au changement climatique	66000	
a)	Recueillir des informations, développer des plateformes/méthodes de partage	45000	Toute l'Afrique
b)	Diffuser les informations sur demande	7000	
c)	Évaluer le résultat des activités	14000	
4.2	Faciliter le financement de programmes individuels qui soutiennent les OBF	89500	
a)	Sur la base des plans de travail et de la demande, évaluer les besoins de financement	9500	Toute l'Afrique
b)	Entrer en contact avec des organismes de financement et négocier	33000	
c)	Obtenir un financement pour les programmes et les plans proposés	47000	
4.3	Renforcer les capacités des OBF en matière de rédaction de propositions de projets susceptibles d'être financées	115200	
a)	Évaluation initiale des besoins et de la demande en matière d'apprentissage	10000	Toute l'Afrique
b)	Recruter un consultant, élaborer les documents, planifier les formations	45000	
c)	Dispenser des cours régionaux, 2 sessions chacun. Documents pour le Programme eau, climat et développement disponibles.	54000	
d)	Évaluer et actualiser les documents.	6200	
4.4	Fournir une assistance technique pour la rédaction de propositions de projets susceptibles d'être financées	45600	
a)	Évaluation initiale des besoins et de la demande, des acteurs et des consultants	7000	3 bassins
b)	En collaboration avec les OBF, définir les tâches, développer les TdR et recruter un consultant	3500	
c)	Mettre en œuvre	31000	
d)	Examiner et évaluer	4100	
5	ÉTABLIR UNE LISTE DE CONSULTANTS/EXPERTS EN CLIMATOLOGIE EXPÉRIMENTÉS	105000	
5.1	Établir une liste de consultants/experts en climatologie	105000	
5.1.1	Personnel expérimenté des OBF	49000	Toute l'Afrique
a)	Évaluation initiale des besoins et de la demande.	7000	
b)	Élaborer un système sur internet et des critères de sélection	7000	
c)	Annoncer, promouvoir, collecter des informations	28000	Par an
d)	Mettre à disposition	7000	Par an
5.1.2	Des experts sur des sujets particuliers comme la modélisation/le développement inst.	28000	Toute l'Afrique
a)	Évaluation initiale des besoins et de la demande.	7000	
b)	Élaborer un système sur internet et des critères de sélections	0	
c)	Annoncer, promouvoir, collecter des informations	14000	Par an
d)	Mettre à disposition	7000	Par an
5.1.2	Professeurs/conférenciers expérimentés sur le changement climatique	28000	Toute l'Afrique
a)	Évaluation initiale des besoins et de la demande.	7000	
b)	Élaborer un système sur internet et des critères de sélection	7000	
c)	Annoncer, promouvoir, collecter des informations	7000	Par an
d)	Mettre à disposition	7000	Par an

#	Volet / Service de soutien / Activités / Budget	Coût (Euro)	Hypothèses
6	PROMOUVOIR L'EXCELLENCE DANS L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DANS LA GESTION DES EAUX TRANSFRONTALIÈRES	1494000	
6.1	Promouvoir l'excellence professionnelle	1494000	
6.1.1	Étalonner les OBF	475400	3 bassins
a)	Évaluation initiale des besoins et de la demande, des acteurs et de l'expérience	7000	
b)	Étudier l'expérience d'IMWI en Asie	17500	
c)	Recruter un consultant	3500	
d)	Analyser, rédiger des propositions et communiquer avec les OBF	114000	
e)	Mettre en œuvre dans les bassins sélectionnés	61500	
f)	Examiner et évaluer	8900	
g)	Mise en œuvre à travers toute l'Afrique	235000	
h)	Suivi et reporting continus	28000	Par an
6.1.2	Promouvoir les préoccupations communautaires dans le développement résilient au changement climatique	561900	Toute l'Afrique
a)	Évaluation des enjeux, des besoins et des politiques/pratiques actuelles des OBF	67000	
b)	Développer des services de soutien	17500	
c)	Mettre en œuvre	7000	
d)	Évaluer les résultats et les changements dans le temps	49000	
6.1.3	Identifier et récompenser l'excellence en matière d'adaptation au changement climatique	333700	Toute l'Afrique
a)	Évaluation initiale des opportunités et des contraintes	7000	
b)	Définir les prix et les critères	17500	
c)	Annoncer, rendre public	7000	
d)	Première sélection, cérémonie de remise des prix, prix 1-2-3.	56200	
6.1.4	Contrôle qualité des documents/services clés	61500	Toute l'Afrique, 1 an
a)	Évaluation initiale des besoins et des limites du service	7000	
b)	Identifier et prendre contact avec les personnes possédant les compétences requises (consultants affiliés)	7000	
c)	Établir un système de contact	3500	
d)	Faire fonctionner le système (par an)	44000	
6.1.5	Service d'assistance	61500	Toute l'Afrique, 1 an
a)	Évaluation initiale des besoins et des limites du service	7000	
b)	Identifier et prendre contact avec les personnes possédant les compétences requises (consultants affiliés)	7000	
c)	Établir un système de contact	5500	
d)	Faire fonctionner le système (par an)	42000	

5. RECOMMANDATIONS

Les recommandations reposent sur les conclusions établies au cours de cette mission mais également un peu sur l'« expérience générale en matière de GIRE ». Celles-ci peuvent très vraisemblablement être combinées avec celles formulées dans le cadre de la mission sur la GIRE.

Messages et recommandations clés (sans ordre de priorité).

1. La sécurité de l'eau et le développement résilient au changement climatique doivent sortir du « domaine de l'environnement » et figurer dans les grandes politiques du ministère des Finances et de la Présidence (et niveaux similaires). Il est nécessaire de redéfinir l'eau ; ne plus considérer l'eau comme le résultat d'autres processus mais comme un facteur de la manière dont la société se développe.
2. Les OBF doivent acquérir leur propre capacité d'analyser le changement climatique et ses effets sur leur bassin en termes de ruissellement, de risque d'inondations/sécheresses, de partage de l'eau et des avantages, de qualité de l'eau et bien plus encore.
3. Le changement climatique fait partie intégrante de la gestion saine et à long terme de l'eau (la GIRE) ; il ne peut pas être traité séparément des autres thématiques.
4. Bien que les bassins soient tous différents, les OBF doivent fournir les mêmes types services. Concevoir un système d'étalonnage des OBF faciliterait les comparaisons, permettrait d'apprendre les uns des autres et favoriserait les améliorations.
5. L'étroite collaboration entre le RAOB et l'AMCOW constitue un atout pour les OBF africains. Dans la mesure du possible, celle-ci devrait être utilisée afin d'apporter un soutien politique à la coopération transfrontalière, d'intégrer les institutions et les politiques et de reconnaître le rôle de l'eau dans la société.
6. Il est nécessaire d'harmoniser les institutions transfrontalières et nationales ainsi que leurs stratégies, leurs politiques et leurs programmes. Il arrive en effet qu'elles ne soient pas en relation les unes avec les autres bien qu'elles travaillent sur des problématiques similaires.
7. Des financements sont disponibles pour soutenir des programmes d'adaptation au changement climatique bien conçus. Toutefois, la capacité de recherche et de rédaction de propositions de projet fortes et susceptibles d'être financées fait parfois défaut ; ainsi, les OBF demandent souvent à acquérir cette capacité.
8. Certains des OBF les plus matures disposent de solides connaissances et expériences dans ce domaine ; celles-ci devraient dès lors être utilisées pour soutenir les OBF les moins expérimentés et les plus récents.

6. CONCLUSIONS

Le changement climatique constitue un phénomène singulier. Il est en effet difficile à définir, à connaître et à comprendre; dès lors, s'y adapter se révèle souvent être une tâche difficile. Lorsque le climat ne change pas, il n'y a pas besoin d'adaptation durant de longues périodes. Toutefois, lorsqu'un évènement se produit il y a alors un besoin aigu de préparations, de savoir-faire et de coopération ; dans le domaine politique, il s'agit de quelque chose qui est difficile à gérer. Comment se préparer à faire face à un changement dont on ne sait ni à quoi il ressemblera, ni quand il se produira ?

Le développement résilient au climat est un développement qui inclut le facteur climatique dans tous les aspects de la société et du développement. Il ne s'agit pas d'une nouvelle forme de planification, qui est déjà défini, et qui, espérons-le, répond aux principes de la GIRE, mais il intègre la variabilité climatique dans par exemple l'expansion urbaine, la construction d'un nouvel aéroport, la productivité agricole, le budget national, le programme scolaire et bien plus encore. Toutefois, cette adaptation est coûteuse. Il est nécessaire de s'assurer que les investissements soient sûrs et qu'ils offriront des rendements acceptables quelles que soient les conditions climatiques futures. C'est ce qu'on appelle des investissements dits « sans regret/à faibles regrets », qui sont fiables et rentables quelles que soient les conditions.

Le RAOB a un rôle important à jouer pour aider les OBF africains à s'adapter au changement climatique. Tout d'abord, en appliquant les principes bien connus de GIRE qui incluent déjà la variabilité climatique. Toutefois, il est également nécessaire d'accorder davantage d'attention au changement climatique qui constitue une source de préoccupation mondiale. En tant que sous-comité de l'AMCOW et œuvrant à l'échelle panafricaine, le RAOB peut faire une grande différence.

Tandis que, d'une part, nous reconnaissons aussi bien la capacité que les activités continues de plusieurs OBF, nous devons également reconnaître la nécessité d'améliorations pour certains d'entre eux. Outre les difficultés liées à la mise en œuvre de la GIRE, le développement résilient au changement climatique constitue également un nouveau défi. Dans ce processus, il est nécessaire d'obtenir un fort soutien politique pour promouvoir la coopération transfrontalière et intégrer les institutions, les politiques et les programmes à l'échelle nationale et du bassin. Il est également nécessaire d'investir dans les infrastructures de gestion des bassins, c'est-à-dire une capacité à télécharger les modèles climatiques, à collecter les données et à entreprendre une modélisation hydrologique. Enfin, il convient de mener de nombreuses activités de renforcement des capacités - programmes de formation, échanges de postes, stages, séminaires, échanges d'expériences entre OBF et plus encore. Tandis que ceux-ci constituent tous des services quelque peu traditionnels et directs, le RAOB peut également promouvoir des services dont les OBF bénéficieront indirectement. Parmi ces services, citons la création d'un système d'étalonnage des OBF, promouvant ainsi l'uniformité et des améliorations progressives, qui permet de récompenser chaque année les meilleurs OBF et de fournir des listes d'experts faisant l'objet de contrôles qualité.

Il serait probablement plus judicieux pour le RAOB de se focaliser au départ sur les services qui sont demandés, qui sont relativement faciles à mettre en œuvre et qui peuvent potentiellement avoir des retombées positives ; en d'autres termes, les « fruits mûrs ». Le RAOB dispose également d'un autre potentiel : utiliser son mandat panafricain et fournir des services rentables. Il serait probablement plus judicieux que le RAOB se concentre davantage sur des services généraux pouvant profiter à de nombreux OBF en Afrique que sur les services développés uniquement pour répondre aux besoins spécifiques de quelques OBF. Le mandat panafricain constitue un véritable atout à développer et à utiliser.

ANNEXE A : Plan de travail détaillé fondé sur les résultats, budget synthétique et calendrier pour 2015-2019

#	Type de service	Résultats	Période					Institution principale	Budget total sur 5 ans
			2015	2016	2017	2018	2019		
1.1.1	Volonté pol.	CC intégré dans la croissance, les finances et l'emploi - non dans l'environnement						RAOB	117500
1.1.2	Volonté pol.	Des alliances fortes existent et sont actives						Partenaire	208500
1.1.3	Volonté pol.	Le RAOB-AMCOW engagés dans un dialogue avec les gouvernements						RAOB-AMCOW	138500
1.1.4	Volonté pol.	Dirigeants politiques dans 3 bassins sensibilisés aux questions relatives à l'adaptation au changement climatique						RAOB-AMCOW	123000
1.2	Volonté pol.	Harmoniser les structures institutionnelles définies, différences connues, tendre vers la convergence						RAOB - Partenaire	202000
1.3	Volonté pol.	Soutenir l'identification et la nomination d'ambassadeurs du changement climatique						RAOB - Partenaire	107000
1.4	Volonté pol.	Des scientifiques/le personnel des OBF participent aux forums internationaux						RAOB - Partenaire	105500
1.5	Volonté pol.	Formulation de la politique de liaison en cours						RAOB - Partenaire	92000
2.1.1	Renf. des Cap.	OBF & partenaires d'1 bassin formés aux systèmes de collecte de données et de gestion de l'information						Partenaire - OBF	1178000
2.1.2	Renf. des Cap.	OBF & partenaires d'1 bassin formés à la modélisation hydrologique des bassins						Partenaire - OBF	1019000
2.1.3	Renf. des Cap.	OBF & partenaires d'1 bassin formés aux systèmes d'alerte précoce						Partenaire - OBF	999000
2.1.4	Renf. des Cap.	Élaborer et gérer des systèmes d'aide à la décision						Partenaire - OBF	786500
2.2	Renf. des Cap.	Personnel & partenaires des OBF de 3 bassins formés à la planification résiliente au climat						Partenaire - OBF	941500
2.3	Renf. des Cap.	Des hauts fonctionnaires gouvernementaux de 3 bassins/10 pays participent à des séminaires sur la sécurité de l'eau & le CC.						Partenaire - OBF	212000
2.4	Renf. des Cap.	Séminaires techniques ; 3 séminaires de haut niveau organisés.						Partenaire - OBF	122400
2.5.1	Renf. des Cap.	10 OBF & 30 membres du personnel formés à la rédaction de propositions susceptibles d'être financées						OBF	115200
2.5.2	Renf. des Cap.	3 OBF & 15 membres du personnel formés à la rédaction des documents clés						OBF	115200
2.5.3	Renf. des Cap.	3 OBF & 15 membres du personnel formés à l'élaboration des plans de lutte contre les inondations/sécheresses						OBF	115200
2.5.4	Renf. des Cap.	3 OBF & 15 membres du personnel formés à la rédaction d'applications de recherche						OBF	115200
2.6.1	Renf. des Cap.	20 employés de 3 bassins participant à l'échange de personnel						RAOB - OBF	1239000

#	Type de service	Résultats	Période					Institution principale	Budget total sur 5 ans
			2015	2016	2017	2018	2019		
2.6.2	Renf. des Cap.	10 stages organisés et effectués.					RAOB - OBF	78400	
2.7.1	Renf. des Cap.	3 OBF & 15 membres du personnel formés à un thème choisi					RAOB - OBF	71900	
2.7.2	Renf. des Cap.	Un groupe de jeunes dirigeants créé et formé					RAOB - OBF	681500	
2.7.3	Renf. des Cap.	3 voyages d'étude organisés					RAOB - OBF	189300	
2.8	Renf. des Cap.	Renforcer les capacités des négociateurs sur le changement climatique en matière de sécurité de l'eau et d'adaptation au changement climatique					RAOB	104400	
2.9	Renf. des Cap.	Identifier et recueillir les questions de recherche que les OBF trouvent importantes et faciliter leur mise en œuvre					RAOB	118400	
3.1	Ass. tech.	1 bassin équipé d'un système de collecte de données					Partenaire - OBF		
3.2	Ass. tech.	1 modèle hydrologique mis en place et opérationnel dans un bassin					Partenaire - OBF		
3.3	Ass. tech.	1 système d'alerte précoce mis en place et opérationnel dans un bassin					Partenaire - OBF		
3.4	Ass. tech.	1 système SAD mis en place et opérationnel dans un bassin					Partenaire - OBF		
3.5	Ass. tech.	3 nouveaux bassins établis avec un OBF					Partenaire - OBF		
4.1	Fac. fin.	Un système permettant de fournir des informations sur les possibilités de financements est élaboré et disponible					RAOB	66000	
4.2	Fac. fin.	Le RAOB réussit à obtenir des financements					RAOB	89500	
4.3	Fac. fin.	10 OBF & 30 membres du personnel formés à la rédaction de propositions susceptibles d'être financées					RAOB	RAOB	
4.4	Fac. fin.	Le RAOB a la capacité de fournir une AT aux OBF pour les aider à rédiger des projets susceptibles d'être financés					RAOB	45600	
5.1.1	Liste	Une liste existe et des agents d'OBF expérimentés sont disponibles					RAOB	RAOB	
5.1.2	Liste	Une liste existe et des consultants/experts sont disponibles					RAOB	RAOB	
5.1.2	Liste	Une liste existe et des enseignants/conférenciers sont disponibles					RAOB	RAOB	
6.1.1	Excellence	Un système d'évaluation existe et fonctionne							
6.1.2	Excellence	Promouvoir les préoccupations communautaires dans le développement résilient au changement climatique					RAOB	561900	
6.1.3	Excellence	Un prix annuel (1-2-3) est décerné chaque année au meilleur OBF/employé					RAOB	333700	
6.1.4	Excellence	10 documents clés sont actualisés périodiquement							
6.1.5	Excellence	Le service d'assistance est mis en place, min. 10 requêtes par mois.						RAOB	

ANNEXE B : Liste des documents consultés

1. AMCOW (2007). Ouvrage de référence sur les organismes de bassins fluviaux et lacustres en Afrique
2. AMCOW (2010). Cadre stratégique pour la sécurité de l'eau et le développement résilient au changement climatique
3. AMCOW (2011). Sécurité de l'eau et développement résilient au changement climatique. Document technique de référence
4. RAOB, 2013. Rapport de démarrage sur le RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS DE GESTION DES EAUX TRANSFRONTALIÈRES EN AFRIQUE/STRENGTHENING INSTITUTIONS FOR TRANSBOUNDARY WATER MANAGEMENT IN AFRICA (SITWA)
5. Daniel Siegel (2010). Climate Change in the Okavango Delta
6. GWPEA, Review of National Climate Resilience Frameworks of the Nile Basin Countries.
7. <http://www.amcow-online.org/index.php?lang=en>
8. GIEC (2014). Climate Change Impacts, adaptation, and vulnerability : Summary for policymakers
9. K. Odame-Ababio, 2014. Assessment of the current state of water management and climate change in the Volta Basin as part of the establishment of an Observatory for water resources and related ecosystems, Bénin- Burkina- Côte d'Ivoire- Ghana- Mali- Togo, AUTORITÉ DU BASSIN DE LA VOLTA (ABV)
10. CBLV (2011). Évaluation de la vulnérabilité au changement climatique dans le bassin du Lac Victoria
11. Musonda Mumba, 2009. A Preliminary Stocktaking: Organizations and Projects focused on Climate Change Adaptation in Africa, UNEP.
12. IBN (2013). Stratégie relative au changement climatique
13. ORASECOM, 2011. Module de travail 4 : Climate Change in the Orange-Senqu River Basin, Projection of Impacts Under Plausible Scenarios and Guidelines on Climate Change Adaption Strategies.
14. UNECA-ACPC (2011). Climate Change and Water in Africa: Analysis of knowledge gaps and needs: Working paper 4
15. ABV, 2011. Plan stratégique de l'Autorité du Bassin de la Volta. 2010-2014. Bénin - Burkina - Côte d'Ivoire - Ghana - Mali - Togo

ANNEXE C : Liste des personnes consultées

	NOMS	ORGANISATION	POSTE	E-MAIL
1	Malanga DIATTA	OMVS		Diatta.malanga@live.fr
2	Perry C.Mwiinga	Autorité du fleuve Zambèze		mwiinga@zaraho.org.zm
3	Sena ALOUKA	JVE International-ONG	Directeur	yvetogo@hotmail.com
4	Safari Patrick	GWP Afrique de l'Est	Coordinateur	sapatrik2003@yahoo.fr
5	Jean Baptist HABIYAMBERE	Discours du Bassin du Nil		Habijab2000@yahoo.fr
6	Amb. Munyakyanza Emmanuel et Eng. Charles Hakizimana	Authorite Du Lac Kivu et de la Riviere Rusizi	Coordinateurs (au Rwanda et au Burundi)	Hakiza06@yahoo.fr
7	Anicet NKURIKIYE	CWP Burundi et IBN/LTA	Président CWP	nkurianicte@yahoo.fr
8	Laila Oualkacha	AMCOW	Secrétariat de l'AMCOW	loualkacha@amcow-online. org
9	Fauzi Bedudine	OMVS		fbedu@yahoo.fr
10	Dr. Charles A. Biney			
	Autorité du Bassin de la Volta	Directeur exécutif	cbiney@gmail.com	
11	Blaise Tondo	CICOS		ltondoblaise@yahoo.com
12	Lenka Thamae	ORASECOM	Secrétaire exécutif	Lenka.thamae@gmail.com
13	Bogadi Mathangwane	BASSIN DU FLEUVE LIMPOPO (LIMCOM)	Directeur adjoint - Ressources en eau	bmathangwane@gov.bw
14	Collin Zwane			
	KOBWA	Gestion de l'eau	ollin.zwane@kobwa. co.za	
15	Abdullahi Elmi Mohamed	Somalia Water Partnership	Chercheur universitaire	elmi@kth.se
16	Maria Vink	ASDI	Gestionnaire de programme	Maria.vink@gov.se
17	Susanne Schmeier	GIZ	Gestionnaire de programme/Gestion des eaux transfrontalières	susanne.schmeier@giz.de
18	Michael Rosenauer	GIZ	Chef de projet	michael.rosenauer@giz.de
19	Karen Sutherland	CDKN/DFID	Gestionnaire de programme	karen.sutherland@cdkn.org
20	Anton Earle	SIWI	Directeur	Anton.earle@siwi.org
21	Flemming Poul Winther Olsen	Danida	Gestionnaire de programme	fleols@um.dk
22	Tove Degnbol	Danida	Directeur	tovdeg@um.dk
23	Kathrin Zimmermann	IP-Consult	Consultante	kathrin.zimmermann@ip- consult.de
24	Henrik Borgtoft Pedersen	NIRAS Danemark	Consultant	HBP@NIRAS.DK
25	Bosse Holst	SMHI Suède	Directeur de programme	Bo.holst@smhi.se
26	Graham Phil	SMHI Suède	Directeur de recherche	phil.graham@smhi.se
27	Sena Alouka	Jeunes Volontaires pour l'Environnement/Bassin du fleuve Mono	Directeur exécutif	yvetogo@hotmail.com
28	Alain Bernard	OIEau	Chef du service GIRE	a.bernard@oieau.fr

ANNEXE D : Rôles et activités relatifs aux services prioritaires du RAOB mieux définis

Service	Titre		
1.1.4	Dirigeants politiques dans 3 bassins sensibilisés aux questions relatives à l'adaptation au changement climatique		
Rôle & activités du RAOB	Rôle & activités du Partenaire I	Rôle & activités du Partenaire II	Rôle & activités du Partenaire III
RAOB : Propriétaire de l'activité	OBF désigné : Participant	Institution/société de conseil sélectionné : exécutant	AMCOW : Soutien
(1) Obtenir des financements internationaux	(1) En collaboration avec le RAOB et le partenaire de mise en œuvre, identifier les enjeux, l'approche et qui cibler	(1) Selon les TdR et contractualisation des activités de mise en œuvre.	(1) Engager un dialogue avec le RAOB/OBF sur les besoins, les personnes et les vecteurs de changement
(2) Communiquer avec l'OBF/ AMCOW, identifier les enjeux, les partenaires et l'approche	(2) Participer aux séminaires/ activités		
(3) Rédiger les TdR, engager des partenaires de mise en œuvre	(3) Appuyer l'évaluation et le suivi		
(4) Évaluation et suivi			

Service	Titre		
2.1.1	Personnel & partenaires des OBF de 3 bassins formés aux systèmes de collecte de données		
Rôle & activités du RAOB	Rôle & activités du Partenaire I	Rôle & activités du Partenaire II	Rôle & activités du Partenaire III
RAOB : Facilitateur	OBF : Bénéficiaire des formations	Institution/société de conseil sélectionné : Propriétaire de l'activité et exécutant	
(1) Identifier et définir un besoin de formation	(1) Communiquer avec le RAOB sur le besoin de formation	(1) Conclure un accord avec un organisme de financement	
(2) Obtenir des financements internationaux	(2) Sélectionner le personnel pour la formation	(2) Mettre en œuvre selon les TdR	
(3) Évaluation et suivi		(3) Adresser un rapport à l'organisme de financement et au RAOB	

Service	Titre		
3.1	1 bassin équipé d'un système de collecte de données		
Rôle & activités du RAOB	Rôle & activités du Partenaire I	Rôle & activités du Partenaire II	Rôle & activités du Partenaire III

RAOB : Facilitateur	OBF : Propriétaire de l'activité, bénéficiaire du service	Institution/société de conseil sélectionné : exécutant	
(1) Élaborer des TdR uniformes, contractualisation des conditions et identification des partenaires de mise en œuvre	(1) Communiquer avec le RAOB sur la portée, le besoin et le contexte	(1) Conclure un accord avec un OBF	
(2) Obtenir des financements internationaux	(2) Établir un contrat avec le partenaire de mise en œuvre	(2) Mettre en œuvre selon les TdR	
(3) Évaluation et suivi		(3) Adresser un rapport à l'organisme de financement, à l'OBF et au RAOB	

Service	Titre		
4.1	Un système permettant de fournir des informations sur les possibilités de financements est élaboré et disponible.		
Rôle & activités du RAOB	Rôle & activités du Partenaire I	Rôle & activités du Partenaire II	Rôle & activités du Partenaire III

RAOB : Propriétaire de l'activité	OBF panafricains : Bénéficiaires		AMCOW : Soutien
(1) Obtenir des financements internationaux	(1) Communiquer avec le RAOB sur leurs besoins		(1) Informé, collaborateur
(2) Sélectionner le personnel pour qu'il participe à l'activité et établir une plateforme/un service d'échange	(2) Utiliser le service disponible		
(3) Recueillir des informations, les rendre accessibles			
(4) Évaluation et suivi			

Service	Titre		
4.3	10 OBF & 30 membres du personnel formés à la rédaction de propositions susceptibles d'être financées		
Rôle & activités du RAOB	Rôle & activités du Partenaire I	Rôle & activités du Partenaire II	Rôle & activités du Partenaire III

RAOB : Facilitateur	OBF sélectionnés : Bénéficiaires	Institution/société de conseil sélectionnée : Propriétaire de l'activité et exécutant	
(1) Obtenir des financements internationaux	(1) Communiquer avec le RAOB sur leurs besoins	(1) Conclure un contrat avec un organisme de financement	
(2) Évaluer le besoin l'approche et les partenaires	(2) Sélectionner des employés pour participer aux formations	(2) mettre en œuvre selon les TdR	
(3) Élaborer des TdR uniformes et coordonner avec les organismes de financement			
(4) Évaluation et suivi			

Service	Titre		
4.4	Le RAOB a la capacité de fournir une AT aux OBF pour les aider à rédiger des projets susceptibles d'être financés		
Rôle & activités du RAOB	Rôle & activités du Partenaire I	Rôle & activités du Partenaire II	Rôle & activités du Partenaire III

RAOB : Facilitateur	OBF panafricains : Bénéficiaires	Institution/société de conseil sélectionné : Propriétaire de l'activité et exécutant	
(1) Obtenir des financements internationaux	(1) Communiquer avec le RAOB sur leurs besoins	(1) Conclure un contrat avec un organisme de financement	
(2) Évaluer le besoin, l'approche et les partenaires	(2) En cas de demande, solliciter un service	(2) Mettre en œuvre selon les TdR	
(3) Élaborer des TdR uniformes et coordonner avec les organismes de financement			
(4) Évaluation et suivi			



PROJET SITWA

Immeuble OMVS - Rocade Fann Bel-Air Cerf-Volant

B.P. : 3152 Dakar-SENEGAL

Tél. : +221 33 859 81 93

www.raob-anbo.org